MÉMOIRES
DU
MUSÉUM NATIONAL
D'HISTOIRE NATURELLE

NOUVELLE SÉRIE

TOME XXVIII

FASCICULE 3

P. BASILEWSKY

ÉTUDES SUR LES CHLAENIENS D'AFRIQUE

(COL. CARABOIDEA CALLISTIDAE)

PARIS
ÉDITIONS DU MUSÉUM
36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire (V^e^)

1949

Prix : 150 fr.

Source : MNHN, Paris

Source : MNHN, Paris

MÉMOIRES DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
Nouvelle série, tome XXVIII, fascicule 3, p. 133 à 166.

ÉTUDES SUR LES CHLAENIENS D'AFRIQUE

(Col. Caraboidea Callistidae)

avec les planches IV à VI

par P. BASILEWSKY
Correspondant du Muséum.
Musée du Congo Belge, Tervuren.

I

Malgré le grand intérêt que présente le groupe des Chlaeniens parmi les Carabiques, aucun travail d'ensemble n'en a été publié depuis la Monographie de Chaudoir qui date de 1876. Sauf quelques essais pour les espèces paléarctiques, et plus spécialement européennes, on s'en tient encore á la classification de cet auteur qui est loin d'être satisfaisante. Le genre *Chlaenius* est devenu le réceptacle d'un nombre énorme d'espèces réparties sur tout le globe et ayant entre elles des affinités souvent très éloignées et très discutables. Depuis longtemps déjà j'étais tenté de faire une révision systématique des espèces africaines. Le Dr René Jeannel a eu l'extrême obligeance de me confier le résultat de ses études sur ce groupe, réalisées dans le cadre de son travail sur les Carabiques de la région malgache. La classification en sera complétement modifiée, et le grand genre *Chlaenius*, au sens de Chaudoir, sera divisé en des coupes très nettes ; on pourra voir ainsi que là oú cet auteur ne voyait qu'un seul genre, existent en réalité des lignées phylétiques tellement différenciées que des tribus mêmes devront être créées. Je tiens á remercier le Professeur Dr R. Jeannel de l'aide précieuse qu'il a bien voulu m'apporter.

J'ai l'intention, dans une série d'études, d'appliquer ces données, en les développant, à tous les Chlaeniens de la région africaine proprement dite et d'en dresser ainsi une révision systématique générale. Dans ce premier travail, et afin de prendre date, je publie une série de descriptions préliminaires d'espèces et de formes nouvelles rencontrées en étudiant les matériaux

Source : MNHN, Paris

extrêmement importants qui m'ont été communiqués à cet effet. J'ai laissé encore le plus grand nombre d'espèces groupées sous le nom générique de *Chlaenius*, en attendant que la classification du Dr JEANNEL ait vu le jour, et n'ai isolé que certains genres très distincts dont la valeur taxonomique est depuis longtemps reconnue. Dans mes études ultérieures, je reviendrai plus en détail sur les formes décrites ici, en insistant plus spécialement sur leurs affinités.

Les espèces et formes nouvelles décrites ci-dessous proviennent des collections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, du British Museum de Londres, du Musée royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles, du Musée du Congo Belge de Tervuren, du Naturhistoriska Riksmuseum de Stockholm, du South African Museum de Cape Town, du National Museum of Southern Rhodesia de Bulawayo, de la collection S. L. Straneo, de Gallarate, et de la mienne.

Chlaenionus Dohrni (Bertoloni) subsp. **kafakumbanus**, nov.

Les individus d'Afrique orientale et du Mozambique, appartenant à la forme typique, ont les intervalles des élytres à peine alternants, c'est-à-dire que les côtes impaires ne sont que très faiblement plus tectiformes que les paires. Par contre, les exemplaires provenant du sud du Congo Belge présentent cette alternance très développée, les intervalles pairs étant beaucoup moins élevés, bien plus larges et mats, bien plus densément ponctués, tandis que les impairs sont tectiformes et luisants, lisses au milieu.

CONGO BELGE : Kafakumba (1 ex., holotype, coll. mea ; 1 ex. au Musée du Congo de Tervuren), lac Kabamba (1 ex. id.).

Chlaenionus zanzibaricus (Chaudoir) subsp. **crampelinus**, nov.

Ponctuation du pronotum bien plus fine que chez la forme typique (Kenya Colony, Tanganyika Territory, Southern Rhodesia, Nord Mozambique), et que chez sbsp. *coeruleolimbatus* Péring. (Ovampoland, Mashonaland, Sud Mozambique), mais moins éparse et plus serrée. Le pronotum est plus fortement rétréci vers l'avant et l'arrière, plus élargi au milieu. Proépisternes bien plus densément ponctués-pubescents.

OUBANGUI-CHARI : Fort Crampel (1 ♂, coll. mea ex coll. Le Moult).

Calochlaenius makalolo (Bates) subsp. **gitonius**, nov.

Suivant une communication que m'a faite, il y a plusieurs années, le regretté R. OBERTHÜR, le type de BATES présente une alternance des côtes élytrales très marquée, les intervalles impairs étant bien plus élevés que les pairs, tectiformes, lisses au milieu. Cette alternance ressort d'ailleurs très nettement de la description originale et tous les individus que j'ai pu examiner, provenant du Mozambique (loc. class.), de Delagoa Bay et du Nyassaland, sont très caractéristiques sous ce rapport. Au contraire, les exemplaires du Tanganyika Territory n'ont cette alternance qu'à un degré très faible,

Source : MNHN, Paris

parfois même nul, les intervalles impairs étant à peine plus élevés que les pairs et à peine moins ponctués ; en outre les angles postérieurs du pronotum sont bien plus largement arrondis. KUNTZEN n'a vu que des individus du Tanganyika, ce qui le fait écrire « Bates betont die Alternanz der Intervalle so stark, ich finde sie nicht so auffalend » (*Deutsch. Entom. Zeit.*, 1913, p. 45), mais lorsqu'on peut comparer des exemplaires des deux provenances, la différence de conformation des côtes est frappante. Il faut donc conclure que les individus de l'ancienne colonie allemande forment une race nettement caractérisée, à laquelle je donne le nom de *gilonius* sbsp. nov.

TANGANYIKA TERRITORY : Tanga (GIERRA 1885, 3 ♀♀, dont l'holotype, au Muséum de Paris). En outre, un exemplaire dans ma collection, de Barikiwa (ex Staudinger), est bien plus grand et est pourvu d'une coloration bleue azure au lieu de la couleur violette habituelle. Enfin, il convient encore d'y ajouter les localités citées par KUNTZEN pour ce qu'il croyait être le vrai *makalolo* : Mikesse, Lukuledi, Lindi ; toutes ces localités se trouvent sur le littoral.

Rhysotrachelus exaratus, n. sp.

Planche IV, fig. 1.

Long. 18 mm. — Dessus noir, plus brillant sur l'avant-corps que sur les élytres ; dessous très fortement irisé, plus que chez les autres espèces du genre ; pattes et antennes noires, les trois premiers articles de ces dernières avec un trait jaune longitudinal. Chaque élytre porte une tache jaune-orangée, située un peu après le milieu et formée de trois bandes accolées sur les intervalles 4, 5 et 6, celle sur 5 très courte. Pubescence presqu'entièrement réduite sur l'avant-corps, assez développée sur les élytres, surtout sur les deux intervalles externes et à la base des autres.

Tête assez forte, les yeux saillants ; tout le dessus est assez régulièrement ponctué, sauf une place lisse sur le front. Antennes dépassant la base du pronotum d'un peu plus d'un article, 4 à 11 très dilatés. Dent labiale large et forte, bicuspide.

Pronotum trapézoïdal, les côtés arrondis en courbe peu prononcée, bien plus atténués en avant qu'en arrière ; largeur maximale située dans le dernier quart, dépassant à peine la base ; angles antérieurs saillants, angles postérieurs largement arrondis. Toute la surface très grossièrement ponctuée. Elytres allongés et sub-parallèles, à peine plus larges que le pronotum, la largeur maximale située au milieu, peu convexes. Stries profondes et étroites, crénelées dans le fond ; intervalles non alternants, convexes, pourvus d'une ponctuation très fine et très dense, chaque point donnant naissance à une soie courte, noire, peu dressée ; à la base et sur les deux intervalles externes, ces soies sont plus longues et d'un jaune grisâtre. Troncature apicale non échancrée.

Ponctuation du dessous très réduite, sauf sur le prosternum ; proépisternes ayant la partie antérieure couverte de points assez grossiers ; métépisternes lisses.

Source : MNHN, Paris

Côte d'Ivoire : Dimbroko (1 ♀, Muséum de Paris). Un second individu, également ♀ et provenant de la même localité, est plus petit (15 mm.) et diffère du premier par les intervalles à ponctuation et pubescence plus réduites ; en outre les quatre tibias antérieurs ont un trait longitudinal jaune à la face interne.

Espèce très spéciale, se rattachant au groupe de *R. Adamelzi* Kuntzen, mais en diffère par la taille plus faible, la ponctuation des élytres dense et serrée, ne déformant nullement les intervalles, par la pubescence externe forte. Les élytres ne sont nullement élargis après le milieu ; le pronotum est trapézoïdal, plus long, non élargi au milieu, rétréci vers l'avant mais à peine en arrière. Proépisternes ponctués.

Rhysotrachelus quadrimaculatus (Boheman) var. **agraphus** nov.

Un exemplaire de cette espèce, appartenant au South African Museum de Cape Town, est remarquable par l'absence complète de taches jaunes sur les élytres. Cette variante, qui doit être très rare (c'est le seul cas que j'ai constaté, parmi de très nombreux individus examinés), mérite certainement un nom, d'autant plus que le nombre, l'étendue et la forme des taches sont très constants chez les représentants de ce genre.

Southern Rhodesia : Salisbury (J. O'Neil, 12.XII.1921, 1 ♀ South African Museum).

Rhysotrachelus quadrimaculatus (Boheman) subsp. **elgonicus**, nov.
Planche IV, fig. 2.

Une série d'individus du Mont Elgon diffère de la forme typique par la taille plus forte (24-26 mm.), le pronotum bien plus transversal et plus densément sculpté, les élytres plus élargis en arrière et bien plus convexes, les intervalles plus larges et moins bombés, les impairs non carénés, plus ou moins déformés par la ponctuation qui est plus grossière. Coloration et taches élytrales identiques.

Kenya Colony : Hoey's Bridge, near Cherangani Hills, Trans-Nzera District, 40 miles E. of Mt. Elgon, 6.200 ft. (C. R. S. Pitmann, V.1924, 8 ex. au British Museum, dont l'holotype) ; Cherangani Hills, 6.200 ft. (C. R. S. Pitmann, VI.1924, 1 ex. au Muséum de Paris) ; Mt. Elgon, 6.200 ft. (C. R. S. Pitmann, III-IV.1924, 1 ex. au Muséum de Paris).

La forme typique est largement répandue en Afrique Australe et au Congo Belge ; je la connais du Transvaal, du Natal, de l'Orange, de la Rhodésie du Nord et du Sud, et, au Congo, du Sankuru, du Lulua, du Katanga et du Kivu.

Chlaenius pachydinodoides, n. sp.

Long. 11-12 mm. — Tout le dessus d'un vert bronzé, plus foncé et parfois presque noirâtre sur les élytres, plus clair et cuivreux sur la tête et le pronotum, ce dernier étroitement bordé de ferrugineux ; tache élytrale jaunâtre

Source : MNHN, Paris

située aprés le tiers apical, sur les intervalles 4 à 8, très dentelée. Pattes entièrement testacées ; antennes noires-brunâtres, les 3 premiers articles testacés.

Tête large et courte, entièrement ponctuée ; yeux trés fortement saillants. Antennes courtes, dépassant la base du pronotum d'un peu plus de deux articles, le 3 pas plus long que le suivant. Pronotum transversal, large, bien plus large que long, faiblement convexe ; bord antérieur droit, les angles antérieurs bien marqués mais nullement avancés, bien éloignés du cou ; côtés largement arrondis sur toute leur longueur, nettement plus rétrécis vers l'avant, l'angle latéral totalement effacé et arrondi ; angles postérieurs trés largement arrondis ; base légèrement sinuée au milieu, un peu plus large que le bord antéricur. Sillon longitudinal médian très fin et très court, marqué seulement sur le milieu du disque ; dépressions basilaires larges et profondes, sub-arrondies ; gouttiére marginale assez profonde, légèrement élargie en arrière, mais les côtés ne sont ni explanés ni relevés. Toute la surface est couverte de gros points, moins denses sur le milieu du disque, oú ils laissent des places vides, plus serrés à la base.

Elytres larges et sub-parallèles, assez convexes ; repli basilaire entier ; épaule arrondie mais bien marquée, la gouttière arrondic et ne formant pas d'angle huméral ; troncature apicale à peine sinuée. Stries profondes, légèrement crénelées ; striole scutellaire droite et longue ; intervalles à peine bombés, presque plans, à ponctuation très dense mais non confluente. Tibias antérieurs du ♂ légérement dentés à la base.

Erythrée : Ghinda (3 ex. ♂♂ ♀, dont l'holotype, coll. mea, ex coll. Le Moult). — Abyssinie : Harra (Kristenssen, 1 ♀, Muséum Paris), Diré-Daoua (1 ♀, coll. mea). — Tanganyika Tenritory : Bagamoyo (1 ♀, Muséum Paris). — Congo Belge : Elisabethville (1 ♂, coll. mea). — Southern Rhodesia : Penkridge (R. H. R. Stevenson, XII.1927, 1 ♂, coll. Straneo). C'est à cette espéce qu'il faudra probablemnt rapporter les exemplaires du Congo Belge (Katanga), désignés par Burgeon sous le nom de *harrarensis* All., qui n'existe pas au Congo.

Du groupe *Stenodinodes* ; diffère de toutes les espèces de ce groupe par le pronotum remarquablement large, très régulièrement arrondi sur les côtés, avec l'angle latéral effacé, ce qui lui donne l'aspect des espéces appartenant au groupe *Pachydinodes*, mais les fémurs antérieurs du ♂ sont nettement, bien que faiblement dentés. Pour les autres caractéres se rapproche d'*assecla* Laferté. La faiblesse de la dent des profémurs expliquerait l'erreur de Burgeon qui caractérise les individus qu'il rapporte à *harrarensis* par l'absence de toutc dentition, alors que le vrai *harrarensis* a cette dent aussi développée que les autres espèces.

Chlaenius Boisduvali (Dejean) subsp. **Dollmani**, nov.

Long. 11,5-13 mm. — Diffère de la forme typique, qui est largement répandue du Cap Vert au Kilimandjaro et à l'Abyssinie, par la taille cons-

Source : MNHN, Paris

tamment plus grande, la coloration plus foncée, les intervalles plus convexes, le pronotum un peu plus allongé bien que tout aussi petit, à côtés nettement explanés et légèrement relevés en arrière.

N. W. Rhodesia : Mwengwa, 27°40' E., 13° S. (H. C. Dollman, VI-XI. 1914, 11 ex. British Museum).

Chlaenius elegans (Sternberg) subsp. **melanocnemis**, nov.
(Kuntzen *in litt.*)

Diffère de la forme typique, d'Abyssinie, par la coloration tout à fait noire, sans aucun reflet métallique verdâtre ; tache élytrale sub-arrondie, située un peu plus en avant, bien que restant éloignée du milieu ; intervalles un peu moins convexes et plus densément ponctués. 14 mm.

Kenya Colony : Taveta, 750 m. (Alluaud et Jeannel, III.1912, 1 ♂, Muséum Paris).

Chlaenius kigonseranus, n. sp.

Long. 12-13,5 mm. — Espèce aptère. Tête et pronotum d'un rouge cuivreux, nettement pourpré sur le pronotum, plus cuivreux sur la tête ; écusson de la même couleur que le pronotum ; élytres d'un vert bleu un peu plus foncé en arrière et sur les côtés, mats, sans aucune tache. Dessous noir, légèrement irisé sur les pro-épisternes. Antennes ferrugineuses, les articles 4 à 8 noirs ; pattes ferrugineuses.

Tête grosse et large, nullement rétrécie en arrière ; yeux assez volumineux ; ponctuation de la surface assez grossière et dense, laissant lisse le milieu du front. Clypéus lisse et non échancré ; bord antérieur du labre droit. Mandibules très courtes, larges à la base. Palpes allongés, semblables dans les deux sexes, le dernier article légèrement élargi à l'extrémité et tronqué droit, mais ni dilaté ni sécuriforme ; pénultième article des labiaux polychète. Dent labiale courte mais large, arrondie à l'extrémité. Antennes longues, dépassant le tiers antérieur de l'élytre, dépassant la base du pronotum de plus de quatre articles, le 3 pas plus long que le 4.

Pronotum allongé, aussi long que large, assez convexe ; bord antérieur droit, les angles antérieurs effacés, les côtés largement arrondis en avant jusqu'à l'endroit de la plus grande largeur qui est situé un peu en avant du milieu, ensuite rétrécis en ligne presque droite, subsinuée, jusqu'aux angles postérieurs qui tombent droits sur la base et forment des lobes très légèrement prolongés vers l'arrière ; base non rebordée, concave, de même largeur que le bord antérieur. Sillon médian longitudinal fin, n'atteignant ni la base ni le bord antérieur ; dépressions basilaires assez profondes, bien que peu nettement marquées ; repli latéral fin, très faiblement élargi vers l'arrière où les côtés sont un peu relevés. Toute la surface densément couverte de points assez grossiers, ne laissant aucun vide sur le disque. Soie prothoracique antérieure absente, la postérieure située avant l'angle. Ecusson lisse et brillant.

Source : MNHN, Paris

Elytres étroits et allongés, ovoïdes, très fortement rétrécis à la base, ensuite régulièrement élargis jusqu'au début du tiers postérieur où se trouve la largeur maximale ; repli basilaire entier, arrondi à l'épaule qui est tout tout à fait effacée et lombante, nullement marquée ; troncature apicale arrondie et échancrée. Stries profondes et fortement ponctuées, s'arrêtant toutes au moins 1 mm. avant le repli basilaire ; striole scutellaire longue et droite ; intervalles densément et assez grossièrement ponctués (4 points par largeur d'intervalle) ; de chaque point prend naissance une soie noirâtre très courte ; microsculpture bien développée entre les points, rendant toute la surface mate.

Dessous à ponctuation assez réduite, grossière et espacée sur le prosternum, les proépisternes et les métépisternes. Apophyse prosternale arrondie et rebordée. Métépisternes courts, pas plus longs que larges, sillonnés au côté externe ; abdomen lisse et glabre, à peine chagriné sur les côtés. Pattes longues, tarses très légèrement pubescents à la face dorsale ; onychium pourvu d'une double rangée d'épines à la face ventrale. Tarses antérieurs du ♂ largement dilatés, les 3 premiers articles aussi larges que longs ; profémurs du ♂ pourvus d'un fort denticule à la base de la face inférieure.

Tanganyika Territory : Kigonsera (ex Standinger, 4 ex. Musée Congo Belge de Tervuren).

Malgré l'absence de taches élytrales, cette nouvelle espèce fera partie du groupe *Stenodinodes*, par suite des métépisternes sillonnés, de l'article 3 des antennes pas plus long que le 4, des fémurs antérieurs du ♂ denlés, du dernier article des palpes non dilaté. Elle est très isolée dans ce groupe et ne peut se confondre avec aucune autre par suite de sa coloration et de la forme des élytres.

Chlaenius conformis (Dejean) subsp. **paromius**, nov.
Planche IV, fig. 3.

Malgré sa très vaste répartition géographique, qui va du Sénégal au Congo et de l'Abyssinie au Natal, *Chlaenius conformis* Dej. est très peu variable et tous ses caractères se montrent d'une constance remarquable. Toutefois, j'ai trouvé dans les vastes collections du Muséum de Paris quatre individus du Bechuanaland et de la Rhodésie du Nord très nettement différents des exemplaires d'autres provenances. Ils sont de taille très grande (16-16,5 mm:, alors que les plus grands individus du *conformis* typique ne dépassent pas 13,5 mm.) ; le pronotum est plus éparsément ponctué, bien que les points ne soient pas plus gros, et les rides transversales formant la microsculpture habituelle sont plus rares et plus faibles ; les élytres sont plus allongés et moins convexes, plus parallèles ; les intervalles sont plus plats et les stries plus nettement ponctuées.

Bechuanaland : Gaberones (V. Ellenberger 1915, 2 ex., dont l'holotype). — Rhodésie du Nord (Casalis 1915, 2 ex.). Tous les quatre au Muséum de Paris.

Source : MNHN, Paris

Chlaenius bipustulatus (Boheman) subsp. **extremus**, nov.

Contrairement à *conformis*, *bipustulatus* est très variable suivant son habitat. Tandis que la forme typique peuple l'Afrique Australe (Cap, Natal, Transvaal, Mozambique, Rhodésie du Sud, Sud-Ouest Africain), la subsp. *subelongatus* Chaud. le Tanganyika Territory et le sud du Congo Belge, la subsp. *granulipennis* Chaud. (= *Erlangeri* Sternb.) le Somaliland, l'Abyssinie, le Kenya et l'est du Congo Belge et enfin la subsp. *virgula* Laf. le Sénégal, le Sierra Leone et la Côte d'Ivoire, il existe dans le sud de la Colonie du Kenya une race très particulière, s'éloignant assez nettement des formes orientales pour se rapprocher fortement de *virgula*, dont elle diffère par les intervalles encore plus convexes, ayant le milieu lisse sur toute la longueur. C'est le stade extrême de la variation raciale de cette espèce, en partant de la forme typique, ayant les intervalles plats, très densément et finement ponctués-chagrinés ; je lui donne le nom de subsp. *extremus* nov.

Kenya Colony : Narossera River, Loita plains (G. Babault, II.1913, 1 ♂, holotype, Muséum Paris), Lemek Valley, Nyanza Province (G. Babault, II.1913, 1 ♀, Muséum Paris), Nairobi (1 ♂, coll. mea), Naivasha (Alluaud et Jeannel, XII.1911, 1 ♀, Mus. Paris).

Je publierai ultérieurement une étude détaillée sur les variations géographiques de cette espèce.

Chlaenius pseudo-Raffrayi, n. sp.
Planche V, fig. 3.

Long. 14-15,5 mm. — Espèce se rapprochant fortement de *Chlaenius Raffrayi* Chaud., et souvent confondue avec elle (notamment par Kuntzen et Alluaud). J'ai pu me convaincre de la constance des caractères cités plus bas en examinant de nombreux exemplaires du vrai *Raffrayi* et en me basant sur quelques individus de Zanzibar (Raffray leg.) et comparés au type par Oberthür.

a. Angles postérieurs du pronotum sub-droits, assez largement arrondis au sommet ; largeur maximale du pronotum située un peu avant la base ; disque nettement ponctué, bien que les points soient moins gros que ceux de la base. Intervalles des élytres convexes ; stries profondes et assez larges, fortement ponctuées. Proépisternes avec quelques gros points à la partie antéro-interne ; mésépisternes pourvus de gros points sur toute la surface. Vert foncé métallique brillant, plus bleu sur les élytres ; tache subapicale jaune-rougeâtre souvent absente. Tanganyika Terr., S. Kenya Colony... (= *Maximiliani* Harold). . . . . **Raffrayi** Chaudoir.

b. Angles postérieurs aigus et prolongés plus ou moins en lobes saillants vers l'arrière ; largeur maximale du pronotum à la base même qui est plus concave ; disque lisse, sauf quelques rides transversales peu nettes. Intervalles des élytres subplans ; stries fines,

Source : MNHN, Paris

peu profondes et peu ponctuées. Proépisternes et métépisternes tout à fait lisses. Même coloration ; tache présente ou absente. Abyssinie, Jubaland . . . . . **pseudo-Raffrayi**, n. sp.

Abyssinie : Diré-Daoua (5 ex., dont l'holotype, coll. mea ex coll. Le Moult), Harrar (Kristenssen, 3 ex. Muséum Paris). Jubaland : Margherita (Patrizi, IV.1929, 1 ex. Muséum Paris).

Chlaenius cupripennis (Chaudoir) subsp. **kivuanus**, nov.

Le vrai *cupripennis* Chaud. n'existe pas au Congo, mais est strictement limité à l'Abyssinie. Les exemplaires de l'est congolais diffèrent tous par le pronotum plus ponctué, les points étant plus gros et plus profonds, et les strioles longitudinales formant la microsculpture plus marquées. Les élytres sont noirâtres, avec un reflet violacé sur le milieu du disque, verdâtre sur les côtés, tandis que chez les individus abyssins, tout l'élytre est cuivreux brillant, vert métallique sur les bords. Ces caractères sont très constants et militent en faveur de la création d'une race géographique spéciale, que je nommerai subsp. *kivuanus*, nov.

Holotype : Congo Belge, Kivu : Masisi (1 ♂, coll. mea).

C'est à cette race qu'il faut rapporter les individus cités par L. Burgeon sous le nom de *tenuicollis* ssp. (*Ann. Mus. Congo Belge, Zool.* III, Sect. II, tome II, fasc. 3, 1935, p. 320) et celui de *cupripennis* (Explor. Parc Nation. Albert, Mission de Witte, fasc. 5, 1937, p. 9) et provenant de diverses localités du Kivu : Kalonge, Tshibinda, Lubero, Ninda, Sereso, et par moi-même, sous le nom de *tenuicollis* (Bull. Mus. roy. Hist. Nat. Belg., XXIV, n° 5, 1948, p. 32), de Blukwa, dans le Kibali-Ituri, au nord-est du Congo. *Tenuicollis* F. est exclusivement sud-africain (Cap et Natal).

Chlaenius congoensis (Burgeon) subsp. **empherus**, nov.

Une série d'exemplaires provenant du Kenya Colony : Yala River, près Kjsumu (coll. mea, ex coll. Le Moult) et Mawakota (mus. Paris), diffère des individus congolais par les intervalles encore plus plans, les stries plus larges, la tête moins ponctuée et presque lisse sur le vertex, les points des proépisternes encore plus espacés et le pronotum plus court et plus étroit, à sinuosité postérieure plus courte mais plus prononcée. La forme typique est répandue dans tout le Congo, en dehors de la forêt.

Chlaenius Eyeni, n. sp.

Long. 12-16 mm. — Tête et pronotum d'un rouge cuivreux très brillant, un peu verdâtre sur les bords de ce dernier et à sa base ; chez quelques individus, le rouge disparaît presque complètement et est remplacé par du vert doré cuivreux. Elytres violets foncés, presque noirs en arrière. Pattes et antennes testacées ferrugineuses, genoux et tarses légèrement rembrunis. Dessous noir de poix, brunâtre sur l'abdomen, sans aucun reflet métallique.

Tête à ponctuation grossière, assez espacée, surtout au milieu. Pronotum

Source : MNHN, Paris

pourvu de la même ponctuation, dense et serrée à la base, très espacée sur le disque. Elytres à côtes très convexes, presque tertiformes, avec une ponctuation et une microsculpture limitée aux côtés, laissant le milieu lisse et brillant. Pronotum très cordiforme, les angles antérieurs saillants, les côtés largement arrondis en avant, ensuite fortement rétrécis-sinués jusqu'aux angles postérieurs qui sont droits et anguleux.

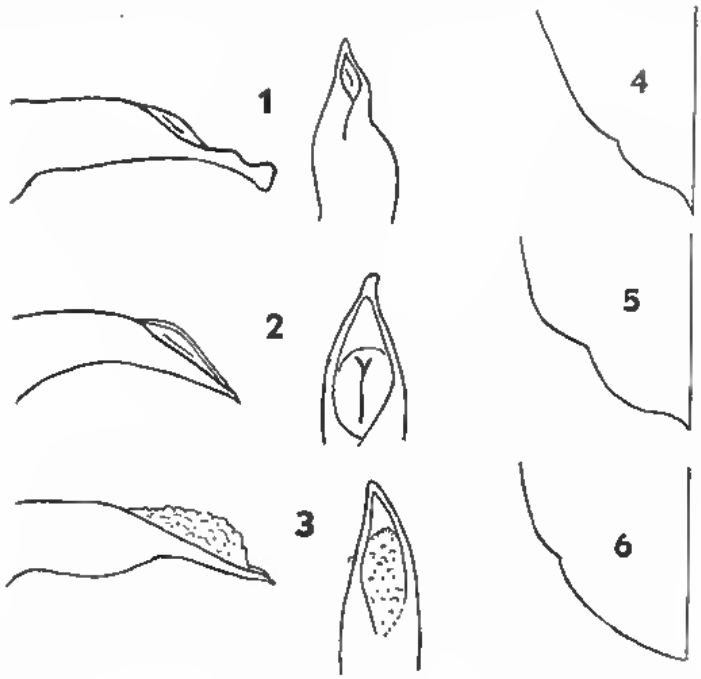

Fig. 1 à 3. — Edéages. — 1. *Chlaenius acutecostatus* Alluaud, 2. *Chl. sankuruensis* Burgeon, 3. *Chl. Eyeni* n. sp.
Fig. 4 à 6. — Angle sutural de l'élytre. — 4. *Chl. acutecostatus* Alluaud, 5. *Chl. sankuruensis* Burgeon, 6. *Chl. Eyeni* n. sp.

Cette espèce est très voisine de *sankuruensis* Burgeon et *acutecostatus* Alluaud, dont j'ai pu étudier les types, mais en diffère par les caractères suivants :

a. Pénis de forme très spéciale, présentant une double bosse à l'extrémité apicale de la face érectile (fig. 1). Fémurs antérieurs du ♂ sans denticule à la base. Bord antérieur du labre tronqué droit. Côtes élytrales carénées et lisses jusqu'à l'apex, la microsculpture ne les envahissant entièrement que très peu avant l'apex. Angle sutural des élytres très pointu (fig. 4). Elytres élargis depuis l'épaule jusqu'au tiers postérieur, nullement parallèles. Pronotum aussi large que long. 14-17 mm. (l'indication 20-22 mm. d'Alluaud est erronée). Congo français, Congo Belge : Kasaï, Haut-Uélé, Ingende, Kai-Bumba, Luluabourg, Hemptinne St-Benoît, Sankuru, Kabwe, Wamba, Madju, Moto, Pawa. . . . . **acutecostatus** Alluaud.

Source : MNHN, Paris

b. Pénis sans bosse (fig. 2). Fémurs antérieurs du ♂ sans denticule basal. Bord antérieur du labre très légèrement sinué. Côtes élytrales carénées, lisses jusqu'un peu après le milieu et aussitôt envahies par la microsculpture. Angle sutural des élytres moins pointu (fig. 5). Élytres parallèles et allongés, non élargis après l'épaule. Pronotum légèrement plus long que large, les angles postérieurs un peu plus droits. 13 mm. Congo Belge : Komi (Sankuru), Stanley-Falls. . . . . **sankuruensis** Burgeon.

c. Pénis sans bosse (fig. 3). Fémurs antérieurs du ♂ avec un fort denticule basal. Bord antérieur du labre très légèrement en ligne concave. Côtes élytrales semblables à celles d'*acutecostatus*. Angle sutural des élytres droit (fig. 6), nullement pointu. Elytres non parallèles, légèrement élargis après l'épaule. Pronotum plus long que large, les angles postérieurs très droits. Tête à ponctuation plus forte que chez *sankuruensis* et que chez *acutecostatus* ; pronotum semblable à celui de *sankuruensis*, un peu plus élargi en avant. 12-16 mm.. . . **Eyeni**, n. sp.

Congo Belge : Katanga, Mwene-Ditu (Ch. Seydel, I.1936, 65 ex. dont l'holotype), Kaniama (R. Massart, 1931, 3 ex.), Kasenga (Dr Bequaert, II.1912, 1 ex.), Kapanga (F. G. Overlaet, XII.1932, 1 ex.), Bas-Congo, Mayidi (R. P. Van Eyen, 1942, 7 ex.). — Tous au Musée du Congo à Tervuren.

J'ai le plaisir de dédier cette belle espèce au R. P. Van Eyen, qui a enrichi le Musée de Tervuren de ses magnifiques récoltes au Bas-Congo.

Chlaenius liothorax (Alluaud) subsp. **semicupreus**, nov.

La forme typique, du Cameroun et de l'Oubangui-Chari, a les métépisternes courts, pas plus longs que larges, et les élytres sont entièrement noirs. La race du Congo belge, à laquelle je donne le nom de *semicupreus*, a les métépisternes allongés, plus longs que larges, et les élytres sont cuivreux à la base et souvent sur les côtés.

Congo Belge : Kisantu (holotype au Muséum de Paris, 1 ex. au Musée du Congo), Bas-Congo, Mayidi (R. P. Van Eyen, 1942 et 1943, 7 ex. au Musée du Congo à Tervuren.)

Chlaenius Alluaudi, n. sp.
Planche V, fig. 1.

Long. 12-13,5 mm. — Tout le dessus très brillant ; tête et pronotum d'un bleu légèrement violacé, élytres violets pourprés ; antennes ferrugineuses, le 3e article taché de noirâtre vers l'extrémité ; pattes testacées rougeâtres, tibias et tarses légèrement plus foncés ; dessous brun de poix, irisé latéralement.

Tête imponctuée, mais à microsculpture assez apparente, les yeux volumineux et saillants, les tempes fortement rétrécies ; labre fortement échancré-bilobé, les pores donnant naissance aux soies du bord antérieur très déve-

Source : MNHN, Paris

loppés et profonds. Mandibules fortes et larges à la base. Dent labiale courte et large, bicuspide. Palpes grêles et allongés, le dernier article des labiaux à peine élargi à l'extrémité et tronqué droit. Antennes très longues, dépassant la base du pronotum de près de 5 articles, atteignant la moitié de la longueur de l'élytre, le 3 bien plus long que le suivant, le 1er court et épais.

Pronotum plus large que long, bien que peu nettement transversal, peu convexe ; bord antérieur fortement sinué, les angles antérieurs saillants mais arrondis à l'extrémité ; côtés légérement arrondis dans le tiers antérieur où se trouve la largeur maximale, ensuite faiblement rétrécis en arrière, tombant presque en ligne droite sur les angles postérieurs qui sont droits et largement arrondis ; base de même largeur que le bord antérieur, échancrée au milieu. Sillon longitudinal médian fin et long, n'atteignant cependant ni la base ni le rebord antérieur, au milieu d'une dépression longitudinale, débutant en dessous du bord antérieur où se trouve une légère convexité ; dépressions basilaires fortes et profondes, en ligne courbée, séparées du bord latéral par une convexité qui toutefois n'atteint pas la base, ce qui fait que l'espace entre la dépression et l'angle est plan ; bourrelet latéral très étroit sur toute sa longueur ; gouttière marginale très étroite en avant, élargie en arrière. Soie prothoracique postérieure située bien avant l'angle. Surface lisse, avec de très légères rides transversales le long du sillon longitudinal.

Elytres faiblement sub-ovoïdes, élargis après l'épaule jusqu'au milieu où se trouve la largeur maximale, peu convexes ; repli basilaire entier et peu sinué, anguleux à l'épaule qui est effacée ; troncature apicale à peine sinuée. Stries profondes et larges, fortement ponctuées ; striole scutellaire longue et droite ; intervalles remarquablement plats et nullement relevés en arrière, lisses, à microsculpture réticulaire peu distincte, le 8 pas plus ponctué que les autres.

Dessous glabre, à ponctuation très réduite ; apophyse prosternale arrondie et rebordée à l'extrémité ; prosternum pourvu de quelques points peu marqués ; proépisternes lisses ; métépisternes aussi longs que larges, non sillonnés extérieurement, légèrement ponctués ; segments abdominaux lisses au milieu, chagrinés-aciculés sur les côtés. Pattes longues et grêles ; protarses du mâle avec les trois premiers articles très fortement dilatés, les fémurs antérieurs non dentés chez le ♂ ; tarses glabres au-dessus, le dernier article pourvu d'une double rangée de spinules.

Côte d'Ivoire : Assinie (Charles Alluaud, 1886, 6 ex., dont l'holotype, au Muséum de Paris), Dimbroko (1 ex. au Muséum de Paris).

Appartient au groupe *Chlaenites* Mots. ; par l'aspect général se rapproche de *lucidicollis* Laferté, mais très nettement caractérisé par l'absence de ponctuation sur l'intervalle 8, tous les intervalles remarquablement plats, le repli latéral du pronotum non élargi en arrière, etc...

Source : MNHN, Paris

Chlaenius aurifex, n. sp.

Long. 13-15 mm. — Aptère. Dessus glabre. Tête et pronotum d'un vert très brillant, parfois avec un reflet cuivreux-pourpré assez fort ; élytres violets-pourprés très brillants ; dessous noir, avec un trés léger reflet métallique bleuâtre ; piéces buccales et antennes rousses ; pattes noires, à tarses brunâtres.

Tête allongée et convexe, les yeux petits mais saillants ; lisse en arriére, pourvue au milieu et en avant de quelques points espacés et peu marqués ; clypéus droit, labre trés fortement échancré, presque bilobé. Mandibules longues, peu recourbées. Palpes grêles, le dernier article des labiaux à peine élargi chez le ♂. Dent labiale large, bidentée au sommet. Antennes longues, dépassant de cinq articles la base du pronotum, le 3e plus long que le 4e.

Pronotum un peu plus large que long, non cordiforme ; bord antérieur droit, les angles antérieurs nullement avancés ; côtés arrondis antérieurement, jusqu'un peu avant le milieu où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis en ligne oblique très légèrement recourbée jusqu'aux angles postérieurs qui sont obtus-arrondis ; base droite, un peu plus étroite que l'apex, légèrement sinuée au milieu ; repli latéral très fin sur toute sa longueur ; gouttière marginale étroite, à peine élargie en arrière ; sillon médian bien marqué mais court, n'atteignant ni le bord antérieur ni la base ; dépressions basilaires trés fortes, longues et profondes, assez larges à la base, linéaires au sommet. Surface pourvue de points trés espacés, plus fréquents le long du sillon médian et à la base ; en outre, des rides transversales sur le disque ; dépressions à fond lisse. Soies latérales antérieure et postérieure présentes, cette dernière située fort en avant des angles.

Elytres trés convexes, ovoïdes, pas beaucoup plus larges que la plus grande largeur du pronotum ; repli basilaire entier, anguleux à l'épaule ; troncature apicale peu sensible. Stries profondes et ponctuées ; striole scutellaire longue et droite ; intervalles convexes, tous de même largeur et de même hauteur, lisses au milieu, pourvus latéralement d'une rangée de fins points ; microsculpture très réduite et peu distincte, le 9e assez finement et densément ponctué en plus des fouets de la série ombiliquée.

Dessous à pubescence courte, dressée et très dense, surtout sur les pro- et mésosternum, avec une forte ponctuation, grossière et serrée, plus éparse sur les proépisternes, plus fine au milieu de l'abdomen ; apophyse prosternale non rebordée, très densément pubescente et grossièrement ponctuée ; métépisternes sub-carrés, pas plus longs que larges au bord antérieur, non sillonnés du côté externe. Pattes longues ; dessus des tarses et des fémurs très finement pileux ; protarses du ♂ avec les articles 2 et 3 plus longs que larges ; profémurs ♂ non dentés ; onychium long, avec deux rangées d'épines sur la face ventrale.

Congo Belge : Kivu, Masisi (2 ♂♂, 2 ♀♀). Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique et ma collection.

Ressemble à *Chlaenius splendidulus* Burgeon, du Lulua, mais en diffère

Source : MNHN, Paris

par la coloration du dessus et des pattes, par le pronotum ayant une autre forme, la base étant plus étroite que l'apex, l'espace entre les angles postérieurs et les dépressions basilaires bombé, celles-ci plus étroites, plus longues et plus profondes, nettement limitées ; par l'apophyse prosternale nullement rebordée, etc. Appartient au groupe *Chlaenites* Mots.

Chlaenius Jeanneli, n. sp.
Planche VI, fig. 4.

Long. 16-16,5 mm. — Tête et pronotum d'un vert cuivreux, rougeâtres au milieu, très brillants ; élytres violets très foncés, presque noirs, teintés de vert-doré à la base ; dessous noir non irisé. Antennes brunes, le 1er article teinté de ferrugineux ; pattes noires, les tarses bruns foncés.

Tête large et courte, les yeux volumineux et saillants, les tempes très courtes ; suture clypéale assez fortement marquée ; sillons fronto-oculaires remplacés par deux points profonds. Labre fortement échancré, presque bilobé ; mandibules assez longues. Surface lisse, quelques gros points en arrière et en avant. Dent labiale courte et large, bicuspide au sommet. Palpes assez longs, le dernier article très légèrement élargi vers l'apex et tronqué droit. Antennes dépassant la base du pronotum de près de 4 articles, le 1er gros et épais, le 3e plus long que le suivant.

Pronotum large, assez transversal, modérément convexe ; bord antérieur droit, les angles effacés et arrondis ; côtés régulièrement arrondis sur toute leur longueur, légèrement plus rétrécis en arrière qu'en avant, la largeur maximale située au milieu ; angles postérieurs obtus et largement arrondis, base à peu près de même largeur que le bord antérieur. Sillon longitudinal médian bien marqué, assez long, bien que n'atteignant ni la base ni le bord antérieur ; dépressions basilaires très profondes et longues, en arc de cercle, séparées de l'angle par une forte convexité ; rebord latéral très étroit sur toute son étendue ; gouttière latérale légèrement élargie en arrière. Surface couverte de gros points espacés, un peu rassemblés le long du sillon médian ; base pourvue d'une légère aciculation entre les dépressions.

Elytres sub-ovoïdes, convexes, élargis après l'épaule, la plus grande largeur située un peu après le milieu ; repli basilaire entier, remontant fortement à l'épaule où il est anguleux mais non denticulé ; épaule effacée ; troncature apicale à peine sinuée. Stries larges et profondes, crénelées, n'atteignant pas le repli basilaire ; striole scutellaire longue et droite ; intervalles convexes, ponctués seulement contre les stries, la plus grande partie de la largeur lisse et brillante, à microsculpture réticulaire assez peu distincte.

Tout le dessous densément ponctué et pubescent, cette ponctuation étant plus rare au milieu des segments abdominaux où la pubescence est toujours présente bien qu'assez courte ; apophyse prosternale courte, arrondie et rebordée à l'apex ; prosternum très grossièrement et densément ponctué ; proépisternes à ponctuation moins dense bien que tout aussi grossière ; métépisternes allongés, plus longs que larges au bord antérieur, non sillonnés

Source : MNHN, Paris

extérieurement, pourvus d'une ponctuation plus dense et plus fine que les proépisternes. Pattes allongées et assez grêles, les tarses pubescents en dessus, le 5e article pourvu d'une double rangée de spinules.

Abyssinie : Harrar (Kristenssen, 4 ex. ♀♀, Muséum Paris).

Comme les deux espèces précédentes, appartient au groupe *Chlaeniles* Mols., par les intervalles des élytres lisses au milieu et ponctués seulement près des stries, les palpes maxillaires glabres, le dernier des labiaux non dilaté, les métépisternes non sillonnés extérieurement, l'article 3 des antennes plus long que le suivant et le rebord basilaire des élytres entier. Par le bord antérieur du labre échancré, le pronotum également rétréci vers l'avant et vers l'arrière, grossièrement ponctué, les métépisternes allongés, le milieu de l'abdomen et les tarses pileux, cette espèce se rapproche de *Chlaenius splendidulus* Burgeon, du sud du Congo Belge. Elle en diffère par la taille plus forte, la coloration, le pronotum transversal, moins rétréci en arrière, à largeur maximale située en avant du milieu, les angles postérieurs plus arrondis, les dépressions basilaires plus linéaires ; les élytres sont bien plus larges et moins convexes, moins parallèles, le repli basilaire plus aigu à l'épaule, les intervalles plus larges et moins convexes.

Chlaenius lapillus, n. sp.

Long. 12-14 mm. — Espèce aptère. Tête et pronotum d'un rouge cuivreux-pourpré très vif et très brillant ; élytres d'un vert brillant, teinté de bleu chez l'holotype, de cuivreux chez le paratype ; écusson noir. Dessous noir, faiblement irisé. Antennes noirâtres, les articles légèrement tachetés de brun à la base ; pattes noires.

Tête très courte et large, les yeux peu saillants, les tempes courtes ; surface couverte d'une légère aciculation transversale, parsemée en arrière et en avant de points. Labre fortement bilobé au bord antérieur. Dent labiale courte et large, bicuspide au sommet. Palpes longs, le dernier article des labiaux très faiblement élargi et tronqué à l'apex. Antennes moyennes, dépassant la base du pronotum de près de trois articles, le 3e bien plus long que le suivant.

Pronotum sub-carré, légèrement transversal, plus large que long ; bord antérieur droit, les angles antérieurs droits, arrondis à l'extrême sommet ; côtés arrondis très faiblement en avant, ensuite en ligne presque droite jusqu'aux angles postérieurs qui sont droits mais largement arrondis au sommet ; base échancrée, de même largeur que le bord antérieur ; largeur maximale déportée en avant du milieu ; sillon longitudinal médian profond, n'atteignant ni la base ni le bord antérieur, situé au milieu d'une dépression longitudinale dorsale ; dépressions basilaires profondes et allongées, séparées du bord latéral par une convexité assez forte ; repli latéral et gouttière marginale étroits sur toute leur longueur. Toute la surface est couverte de rides transversales bien marquées, entrecoupées de points grossiers, régulièrement mais éparsément disposés. Ecusson lisse.

Source : MNHN, Paris

Elytres ovoïdes, assez convexes, étroits à la base qui est à peine plus large que celle du pronotum, ensuite régulièrement arrondis jusqu'au tiers postérieur où se trouve la largeur maximale ; repli basilaire entier, fortement marqué en bourrelet, sinueux et remontant vers l'épaule qui est totalement effacée et où il est anguleux et denticulé ; troncature apicale imperceptiblement sinuée. Stries profondes, à peine crénelées, seules les trois premières atteignant le repli basilaire ; intervalles fortement bombés, surtout les externes, ponctués seulement le long des stries, tout le milieu étant lisse mais pourvu d'une microsculpture réticulaire assez développée.

Dessous ponctué ; apophyse prosternale non rebordée et acuminée vers l'apex ; proépisternes avec quelques points vers l'avant ; métépisternes transverses, plus larges que longs, très densément ponctués ; segments abdominaux ponctués et chagrinés sur les côtés, lisses au milieu. Tarses antérieurs du ♂ avec les trois premiers articles très fortement dilatés ; profémurs ♂ non dentés ; tarses glabres en dessus, le 5e article pourvu en dessous d'une double rangée de spinules.

Tanganyika Territory : Mpangwe (M. Körner, 1912, ♂♀ coll. mea).

Appartient au groupe *Chlaenites* Mots. ; par le bord antérieur du labre bilobé, la forme du pronotum, la largeur des métépisternes et l'absence d'ailes, cette nouvelle espèce se rapproche de *Chl. tshibindensis* Burgeon et de *Chl. lulengae* Burgeon, mais s'en distingue au premier coup d'œil par la coloration et la forme des élytres.

Chlaenius Schmidti (Gestro) subsp. **ugandanus**, nov.

Chl. Schmidti Gestro est répandu en Afrique Orientale, étant représenté en Abyssinie par la forme typique, au Kenya par la subsp. *obsidianoides* All., au Kilimandjaro par la subsp. *chagga* All. et au Katanga par la subsp. *Kerkvoordeae* Burgeon.

Un individu de la collection Alluaud, provenant de l'Uganda, ne peut se rapporter à aucune de ces races ; il ressemble fortement à *Schmidti* s. str., mais la ponctuation du pronotum est très espacée, le pronotum est entièrement d'un cuivreux rougeâtre et les élytres ont un léger reflet bleuâtre, plus net à la bordure.

Uganda central (Ch. Alluaud, 1-11.1909, 1 ♂, Muséum Paris).

Chlaenius pseudopalpalis, n. sp.
Planche V, fig. 4.

Long. 11-12 mm. — Espèce très voisine de *Chl. palpalis* Laferté et ayant la même coloration. Taille plus petite ; pronotum nullement rétréci vers la base, la largeur maximale se trouvant au niveau des angles postérieurs, tandis que chez *palpalis*, le rétrécissement est très net, bien que peu prononcé et la largeur maximale se trouve en avant des angles ; ponctuation encore plus indistincte, même en arrière. Microsculpture des intervalles élytraux imperceptible, pareille sur toute la longueur, l'apex nullement moins brillant,

Source : MNHN, Paris

tandis que chez l'espèce de Laferté elle est bien plus nette, surtout vers l'apex qui est entièrement mat. Edéages différents.

Oubangui-Chari : Fort Sibut (4 ex., dont l'holotype, coll. mea, 5 ex. Muséum Paris), Fort Crampel (3 ex. Muséum Paris).

Chlaenius Kulti, n. sp.

Long. 14 mm. — Tête et pronotum d'un noir brillant, avec de légers reflets bleus foncés, surtout sur ce dernier ; élytres bleus violacés ; écusson noir. Dessous brun de poix légèrement irisé, pattes et antennes ferrugineuses rougeâtres.

Tête large et courte, à ponctuation très faible et peu dense, presque nulle au milieu ; yeux volumineux mais peu saillants ; tempes courtes. Dernier article des palpes labiaux très largement dilaté chez le mâle, sécuriforme. Antennes longues, dépassant la base du pronotum de près de 4 articles, le 3 plus long que le suivant.

Pronotum peu convexe, transversal ; bord antérieur droit au milieu, les angles antérieurs légèrement avancés mais arrondis au sommet ; côtés en courbe assez régulière ; angles postérieurs obtusément arrondis ; base très légèrement sinuée au milieu, pas plus large que le bord antérieur ; largeur maximale située au milieu. Sillon longitudinal médian fin et profond, n'atteignant ni la base ni le bord antérieur ; dépressions basilaires profondes et longues, linéaires, séparées de la bordure par une convexité qui n'arrive pas jusqu'à la base ; repli latéral très étroit sur toute sa longueur ; gouttière marginale un peu élargie en arrière et plus profonde. Soie prothoracique postérieure située bien avant l'angle, prenant naissance dans un pore remarquablement développé. Toute la surface est lisse, sauf une très légère ponctuation devant la base et dans les dépressions basilaires.

Elytres larges, modérément convexes, peu élargis après l'épaule qui est à peine marquée ; repli basilaire entier, remontant vers l'épaule où il est anguleux mais non denticulé ; troncature apicale à peine sinuée. Stries profondes et ponctuées ; intervalles assez convexes en avant, presque plans en arrière, pourvus d'une microsculpture très fine dans les deux premiers tiers, mais plus développée dans le tiers apical, ce qui rend tout l'arrière mat ; en outre, ils sont pourvus d'une ponctuation assez rare et très fine.

Dessous faiblement ponctué et glabre ; apophyse prosternale rebordée mais peu arrondie à l'apex, tout en n'étant pas acuminée ; prosternum ponctué, pourvu d'une forte dépression linéaire longitudinale au milieu ; proépisternes à peine ponctués ; métépisternes carrés, aussi longs que larges, densément ponctués ; segments abdominaux ponctués-chagrinés sur les côtés, lisses au milieu. Tarses antérieurs du ♂ fortement dilatés ; profémurs ♂ non dentés ; dessus des tarses glabre ; 5e article pourvu en dessous d'une double rangée de spinules.

Espèce voisine de *palpalis* par l'aspect général, le labre bilobé, l'arrière mat de l'élytre et surtout le dernier article des palpes labiaux sécuriforme

Source : MNHN, Paris

chez le mâle. Diffère de cette espèce par le pronotum régulièrement arrondi sur les côtés, pas plus rétrécis vers l'avant que vers l'arrière, la base de même largeur que le bord antérieur et bien plus étroite que celle des élytres, par la largeur maximale située au milieu de la longueur et par la gouttière marginale moins élargie en arrière.

Cameroun : Yaoundé (1 ♂, coll. mea, ex coll. Le Moult).

Je dédie cette nouvelle espèce au professeur K. Kult, de Prague.

Chlaenius alternans (Imhoff) subsp. **erythraeanus**, nov.
Planche V, fig. 2.

Long. 13-15 mm. — Race bien caractérisée du *Chl. alternans* Imh., dont la forme typique est répandue du Sénégal au nord du Congo Belge, tandis que la subsp. *Bayoni* All. se rencontre dans l'Uganda, le Kenya, l'est et le sud du Congo, l'Angola et la Rhodésie du Sud. L'alternance des côtes est bien moins marquée que chez la forme typique, mais plus nette que chez *Bayoni* ; coloration plus bronzée obscure, moins vive ; pronotum moins cuivreux, nullement rougeâtre, moins large, à ponctuation plus grossière mais un peu plus espacée.

Erythrée : Ghinda (1 ex., holotype, coll. mea, ex coll. Le Moult), id. (Dr Fiorini, III.1906, 2 ex. Muséum Paris), Dongollo (Dr Tellini, II-III. 1902, 1 ex. Muséum Paris).

Chlaenius Arnoldi, n. sp.

Long. 12-13 mm. — Très brillant ; tête et pronotum d'un cuivreux-rougeâtre, avec des reflets verdâtres sur les côtés ; élytres d'un bleu foncé, légèrement violacé. Dessous noir de poix non irisé ; pattes et antennes ferrugineuses, les premiers articles de ces dernières testacés.

Tête large, lisse au milieu, avec quelques points en arrière, chagrinée-ponctuée postérieurement et latéralement ; les yeux saillants, les tempes longues et rétrécies. Bord antérieur du labre très fortement échancré. Dent labiale courte et large, bienspide. Palpes longs et grêles, le dernier article faiblement élargi au sommet. Antennes dépassant la base du pronotum de près de trois articles, le 3e plus long que le 4e.

Pronotum aussi long que large, peu convexe ; bord antérieur droit, les angles antérieurs arrondis et rapprochés du cou ; côtés arrondis en avant, en courbe régulière jusqu'un peu après le milieu où commence un rétrécissement plus fort vers l'arrière en ligne légèrement sinuée ; angles postérieurs droits ; base légèrement concave, un peu plus étroite que le bord antérieur ; largeur maximale légèrement déportée en avant du milieu. Sillon longitudinal médian profond, mais n'atteignant ni le bord antérieur ni la base ; dépressions basilaires profondes et longues, en arc de cercle, l'espace les séparant de la bordure plan ; repli latéral et gouttière marginale étroits ; côtés relevés en arrière. Surface couverte de gros points assez profonds, mais très espacés, entremêlés de rides transversales.

Source : MNHN, Paris

Elytres étroits et convexes, allongés ; base à peine plus large que celle du pronotum, épaules effacées ; côtés élargis jusqu'un peu après le milieu, où se trouve la largeur maximale ; repli basilaire entier, anguleux et denticulé à l'épaule ; troncature apicale très faiblement sinuée. Stries profondes et assez larges, crénelées, atteignant toutes le repli basilaire ; intervalles assez convexes, à microsculpture à peine perceptible à fort grossissement, mais parsemés de points assez profonds, et s'étendant plus sur la largeur de l'intervalle que chez les autres espèces de ce groupe, mais laissant toujours une mince ligne lisse au milieu.

Dessous à ponctuation réduite ; apophyse prosternale rebordée et subarrondie ; proépisternes avec quelques faibles points en avant ; métépisternes courts, à peine plus longs que larges, assez densément ponctués ; segments abdominaux ponctués et pubescents latéralement, lisses au milieu. Tarses glabres au-dessus ; profémurs ♂ non dentés ; onychium avec une double rangée de spinules.

Southern Rhodesia : Vumbu Mts., 5.700 ft. (II.1926 et 3.III.1942, 2 ex., ♂♀, au National Museum of Southern Rhodesia).

Je dédie cette espèce à M. G. Arnold, Directeur de cet établissement.

Chlaenius gonioderus (Laferté) subsp. **nigrofemoralis**, nov.

La forme typique est répandue en Afrique Occidentale, du Sénégal au Togo ; elle a les pattes toujours testacées, avec les genoux et les tarses noirs. Par contre, les nombreux exemplaires que j'ai vus du Congo Belge, de l'Angola, de la Rhodésie et du Nyassaland ont les fémurs entièrement noirs ; ils constituent incontestablement une race géographique bien caractérisée.

Congo Belge : Kafakumba (1 ex., holotype, coll. mea ex coll. Le Moult), Kapanga (1 ex. coll. mea ex coll. Le Moult, 3 ex. F. G. Overlaet, X.1933, Musée du Congo à Tervuren), Kaniama (R. Massart, 1931, 1 ex. Musée du Congo), Kondué (2 ex. Muséum Paris), Kassaï (1 ex. Muséum Paris). — N. W. Rhodesia : Kashitu (H. C. Dollman, IX.1915, 10 ex. British Museum). — Southern Rhodesia : Salisbury (G. A. K. Marshall, 1 ex. British Museum). — Nyassaland (1 ex. British Museum). — Il faut encore ajouter les localités citées par Burgeon pour *gonioderus* : Leverville, Kikwit, Ipamu, Komi, Buta, Tshibinda, Sandoa et Kundelungu.

Enfin, trois individus sont de taille plus petite, ont le pronotum plus étroit, les fémurs noirs et la tache post-humérale absente. Je ne sais s'il s'agit d'une variante individuelle ou si l'on se trouve en présence d'une race spéciale ; un matériel plus important de ces régions serait nécessaire. Ces trois exemplaires proviennent de : Angola, Bimbi (Mission Scient. Suisse, X.1932, Muséum Paris), Bas-Congo, Mayidi (R. P. Van Eyen, 1942, Musée du Congo), Bas-Congo : Lemfu (R. P. L. De Beir, 1945, Musée du Congo). Il est bien établi que la faune du Bas-Congo présente de nombreuses affinités avec celle de l'Angola.

Source : MNHN, Paris

Chlaenius signatus (Boheman) subsp. **evulsus** nov.
Planche VI, fig. 1.

J'ai pu me convaincre par l'examen du type de Boheman et de nombreux individus d'Afrique Australe que la forme typique est caractérisée par la bande longitudinale jaune du 8e intervalle non épaissie à la base, et terminée à mi-longueur par un crochet interne, formé par des courtes taches sur les intervalles 6 et 7 ; par contre, les taches pré-apicales sur les intervalles 3, 4 et 5 sont tantôt présentes, tantôt absentes (absentes chez le type). Cette race est répandue au Mozambique, dans la Rhodésie du Sud, au Natal, au Transvaal, dans le Sud-Ouest Africain et dans l'Angola. Chez les individus d'Afrique Orientale, cette bande longitudinale s'épaissit à la base sur le 7e intervalle, mais se termine à mi-longueur de l'élytre sans aucun crochet ni empâtement sur les intervalles voisins ; les taches pré-apicales sur 3, 4 et 5 (et même 6 chez un exemplaire) sont présentes chez tous les individus examinés, mais sont peut-être facultatives.

Jubaland : Dieff, entre Wajir et Afmadou (H. Clifford, III.1926, 1 ex. Muséum Paris), Wajar (T. H. E. Jackson, VI.1943, 1 ex. British Museum), Lugh (Toncker, IV.20, 1 ex., Mus. Paris). Kenya Colony : Nairobi (1 ex., holotype, coll. mea), Tavéta (Alluaud et Jeannel, III.1912, 1 ex., Muséum Paris).

Chlaenius quadrisignatus (Boheman) subsp. **kibwezianus**, nov.
Planche VI, fig. 2.

Diffère très nettement de la forme typique par la taille plus faible (11-13 mm.), les élytres plus courts et plus ovoïdes, plus nettement bordés latéralement de vert brillant ; pronotum plus petit et plus court, dépressions basilaires mieux marquées. Fémurs et tarses noirs.

Kenya Colony : Kibwezi, Wa-Kamba (Ch. Alluaud, XII.1903, 3 ex. Muséum Paris).

La forme typique est répandue au Bechuanaland, en Rhodésie, au Mozambique, dans le sud du Tanganyika Territory et dans le sud-est du Congo Belge (Katanga).

Chlaenius Schatzmayri, n. sp.

Long. 13 mm. — Tout le dessus couvert d'une pubescence brune, faiblement dressée. Tête et pronotum verts métalliques, ce dernier avec de légers reflets rougeâtres ou cuivreux ; élytres bleus très foncés, légèrement teintés de violacé au milieu. Dessous brun de poix à peine irisé ; pattes et antennes ferrugineuses.

Tête large, les yeux assez volumineux mais très peu saillants, les tempes assez rétrécies vers l'arrière et courtes ; dessus avec quelques rares points, plus nombreux en arrière. Bord antérieur du labre très légèrement échancré. Dent labiale large et courte, bieuspide. Palpes grêles, le dernier article à

Source : MNHN, Paris

peine élargi au sommet et tronqué. Antennes longues, dépassant la base de près de 4 articles, le 3e bien plus long que le suivant.

Pronotum cordiforme, aussi long que large ; bord antérieur droit, les angles antérieurs arrondis ; côtés largement arrondis dans le premier tiers, où se trouve la largeur maximale, ensuite fortement rétrécis, profondément sinués dans le dernier tiers ; angles postérieurs droits, sub-arrondis au sommet ; base de moitié plus étroite que le bord antérieur. Sillon longitudinal médian fin et court, situé dans une dépression longitudinale du disque ; dépressions basilaires profondes et sub-arrondies ; repli basilaire en fort bourrelet, non élargi en arrière ; gouttière marginale légèrement élargie postérieurement. Toute la surface est couverte de points grossiers mais peu profonds.

Elytres fortement ovoïdes, remarquablement étroits à la base qui n'est guère plus large que celle du pronotum, fortement élargis jusqu'au tiers postérieur où se trouve la largeur maximale ; troncature apicale non sinuée ; repli basilaire fortement anguleux à l'épaule et légèrement denticulé ; épaule nulle. Stries profondes et fines, crénelées ; intervalles convexes en avant et au milieu, presque plats en arrière, couverts d'une ponctuation assez grossière et une microsculpture isodiamétrique très développée.

Dessous à ponctuation et pubescence assez développées ; apophyse prosternale non rebordée et acuminée ; proépisternes faiblement ponctués ; métépisternes très transverses, bien plus larges que longs ; segments abdominaux ponctués et pubescents, mais lisses au milieu. Tarses éparsément pubescents en dessus, le 5e article pourvu d'une double rangée de spinules.

Tanganyika Territory : Mpangwe (M. Körner, 1912, 1 ♀, coll. mea).

Par son pronotum cordiforme et étroit en arrière, cette nouvelle espèce se rapproche de *Chl. seminitidus* Chaud. et *laelicollis* Chd., mais en diffère fortement par l'aspect général, par le pronotum beaucoup plus grand et plus large en avant, par les élytres de forme très spéciale et le repli basilaire anguleux-denticulé à l'épaule.

Je la dédie très amicalement au coléoptériste italien bien connu M. A. Schatzmayr, de Milan.

Chlaenius Straneoi, n. sp.

Long. 14 mm. — Tout le dessus opaque, couvert d'une fine pubescence brunâtre couchée. Tête bleue violacée, pronotum noir, teinté de vert au milieu, de bleu-violet sur les côtés et en avant ; élytres d'un bleu-violet obscur, tout le disque avec de forts reflets verts bronzés. Dessous noir fortement irisé ; antennes brunes, pattes noires.

Tête finement ponctuée sur les côtés, plus fortement en arrière, le milieu lisse ; yeux non saillants, tempes rétrécies ; bord antérieur du labre droit ; palpes longs et grêles, le dernier article non élargi au sommet. Dent labiale courte et large, bicuspide. Antennes dépassant la base du pronotum de deux articles, le 3e plus long que le suivant.

Pronotum transverse et assez convexe ; bord antérieur légèrement échan-

Source : MNHN, Paris

cré, angles antérieurs arrondis, éloignés du cou ; côtés largement arrondis antérieurement, jusqu'un peu en avant du milieu où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis en ligne presque droite et nullement sinuée jusqu'aux angles postérieurs qui sont largement arrondis ; base droite, plus étroite que le bord antérieur. Sillon longitudinal médian fin et court ; dépressions basilaires sub-arrondies ; gouttière marginale élargie en arrière. Toute la surface densément et grossièrement ponctuée.

Elytres sub-ovoïdes, assez convexes ; épaules bien marquées, largement arrondies ; côtés élargis jusqu'au tiers postérieur où se trouve la largeur maximale ; repli basilaire entier, bien arrondi à l'épaule ; troncature apicale à peine sinuée. Stries profondes et étroites, linement crénelées, atteignant toutes le repli basilaire ; intervalles peu convexes, densément ponctués, la microsculpture entre les points très apparente.

Dessous densément ponctué-pubescent, sauf sur le milieu des segments abdominaux qui est presque lisse, avec quelques soies éparses ; apophyse prosternale sub-acuminée et non rebordée, pro-épisternes à ponctuation faible ; métépisternes transverses, plus larges que longs, densément ponctués. Tarses faiblement pileux en dessus, le 5e article pourvu en dessous d'une double rangée de spinules.

Abyssinie : Riv. Bouli-Boulo (1 ♀ coll. mea ex coll. Le Moult).

Espèce très spéciale ne pouvant se rapporter à aucune autre ; facilement reconnaissable par sa coloration, la forme des élytres, la largeur du pronotum, le repli basilaire très largement arrondi à l'épaule, etc...

Je dédie cette espèce à mon excellent ami, le Dr S. L. Straneo, de Gallarate, l'éminent spécialiste des *Pterostichidae*.

Chlaenius Dusaulti (Dufour) et ses races.

Cette grande espèce est assez variable quant au dessin élytral et on peut admettre les trois races géographiques suivantes :

a) Subsp. **Dusaulti**, s. str. — 16-18 mm. Du Sénégal à l'Aïr, au Tchad et au Cameroun. Bordure latérale très large ; tache antérieure et postérieure toujours présentes, grandes, largement réunies à la bordure, la postérieure seule parfois plus ou moins détachée. *Atlanticus* Boldori ne peut en être séparé que comme une variante peu tranchée.

b) Subsp. **fulvosignatus** Reiche. — 14-16 mm. Abyssinie, Erythrée, Kenya Colony. Bordure latérale étroite, les taches petites et arrondies, l'antérieure le plus souvent séparée de la bordure, la postérieure toujours. *Amaricus* Boldori en est un synonyme. La tache antérieure est parfois absente (var. *digraphus* Alluaud). Ce même auteur signale sous le nom d'*agraphus* All. un exemplaire de Lindi, dans le sud du Tanganyika Territory, ayant les taches antérieure et postérieure absentes. En examinant plusieurs centaines de *fulvosignatus* de diverses origines, je n'ai jamais constaté l'absence de la tache postérieure ; toutefois, je me hâte d'ajouter que je n'ai vu aucun individu du Tanganyika, sauf celui d'Alluaud. Il serait donc très vraisem-

Source : MNHN, Paris

blable qu'il ne s'agisse pas uniquement d'une variante individuelle, mais bien d'une race propre à cette région ; un matériel plus important du Tanganyika serait nécessaire pour trancher la question. Quant à vouloir faire une race de *digraphus*, il ne peut en être question, des exemplaires à tache antérieure absente se rencontrant fréquemment avec des vrais *fulvosignatus*.

e) Subsp. **discrepans**, nov. — 15-17 mm. Race intermédiaire entre les deux précédentes ; bordure assez large, tache antérieure grande, toujours largement réunie à la bordure, la tache postérieure aussi grande mais séparée. Ici également se rencontrent des individus sans tache antérieure (var. *pseudodigraphus* nov.) et même sans taches antérieure et postérieure (var. *pseudoagraphus* nov.).

Afrique du Sud : Ovampoland (Eriksson, 1890-1891, 1 ex., holotype, South African Museum), Upper-Limpopo (Eriksson, III.1887, 2 ex. S. A. M.), Cap (2 ex. Mus. Paris). Southern Rhodesia : Bulawayo (R. Stevenson, 27.VII.1923, 1 ex. S. A. M.), Enkeldorn (Darling, 1 ex. S. A. M.), Insiza (G. French, 1919, 2 ex. S. A. M.). N. W. Rhodesia : Nama-Ula (H. C. Dollman, 1 ex. British Museum). Zululand : Mfongosi (W. E. Jones, 1935, 2 ex. de la var. *pseudodigraphus*, dont l'holotype, S. A. M.). Matabele (Hard af Seg., 3 ex. Mus. Stockholm). Nyassaland : Zomba (H. C. Stannus, XI.1913, 3 ex. de la var. *pseudo-agraphus*, dont l'holotype, et 1 ex. de la var. *pseudo-digraphus*, British Museum).

Enfin, il y aura probablement lieu de créer une race spéciale pour les exemplaires provenant de l'est du Congo Belge. J'ai cité sous le nom de *fulvosignatus* (Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., XXIV, 1948, n° 5, p. 36) quelques individus du Kibali-Ituri recueillis par M. Collart ; en réalité ils sont assez différents de cette forme, mais un matériel plus important de cette région serait nécessaire.

Chlaenius phenax, n. sp.

Long. 14-17 mm. — Tout le dessus noir, légèrement brillant ; dessous noir de poix non irisé ; pattes et antennes noires.

Espèce très voisine de *Chl. sculptilis* Bates, du Tanganyika Territory, et parfois confondue avec elle. En diffère par la taille ordinairement plus faible, le pronotum à ponctuation encore plus grosse et plus éparse, laissant de grandes places lisses sur le disque, les côtés fortement arrondis sur toute leur longueur, presque aussi rétrécis en arrière qu'en avant, assez fortement relevés sur toute leur étendue, les angles antérieurs plus saillants et plus éloignés du cou, les angles postérieurs bien plus largement arrondis. Elytres plus courts et plus convexes ; intervalles tout aussi bombés mais beaucoup plus finement et plus densément ponctués, ne laissant aucun espace lisse entre les points. Chez *sculptilis* la ponctuation du pronotum est moins grossière et moins éparse, les côtés sont arrondis en avant mais en ligne presque droite vers la base, à peine rétrécis, nullement relevés, les angles antérieurs sont peu saillants et appliqués contre le cou, les angles postérieurs sont moins

Source : MNHN, Paris

nettement arrondis. Les élytres sont bien plus allongés, plus ou moins parallèles et moins convexes ; intervalles pourvus de points plus gros, laissant entre eux des espaces libres.

Oubangui-Chari : Fort Sibut (8 ex., dont l'holotype, coll. mea ex coll. Le Moult ; 3 ex. Muséum Paris) ; Fort Crampel (2 ex., coll. mea ex coll. Le Moult, 2 ex. Muséum Paris). Congo Belge: Kafakumba (1 ex. coll. mea ex coll. Le Moult), Sankishya (Dr Bequaert, 3. IV. 1911, 1 ex. Musée du Congo).

Chlaenius tuky, n. sp.

Long. 11,5-13,5 mm. — Dessus noir assez brillant, la tête d'un bleu métallique verdâtre, gouttière latérale du pronotum de la même teinte, celle des élytres plus bleue. Dessous noir de poix irisé ; antennes brunes, le premier article ferrugineux ; pattes ferrugineuses, tibias et tarses un peu plus foncés.

Tête large, faiblement aciculée en avant et au milieu, avec quelques points au niveau du bord postérieur des yeux, lisse en arrière. Yeux non saillants, tempes rétrécies. Bord antérieur du labre droit. Dent labiale courte et large, bicuspide. Palpes assez longs, le dernier article légèrement dilaté au sommet et tronqué. Antennes dépassant la base du pronotum de trois articles, le 3e plus long que le suivant.

Pronotum large, trapézoïdal ; bord antérieur droit au milieu, les angles antérieurs saillants mais arrondis à l'extrême sommet ; côtés régulièrement arrondis en courbe, atténués en avant mais non ou à peine vers l'arrière ; angles postérieurs droits et émoussés ; base concave au milieu, droite sur les côtés, bien plus large que le bord antérieur, à peine plus étroite que celle des élytres ; largeur maximale située presqu'à la base. Sillon longitudinal bien marqué et assez long, mais n'atteignant ni la base ni le bord antérieur ; dépressions basilaires courtes mais profondes, séparées du bord latéral par une convexité qui n'atteint pas tout à fait la base ; repli latéral très étroit sur toute sa longueur ; gouttière marginale très élargie en arrière où les côtés sont explanés. Surface couverte de points assez petits, très denses à la base, moins serrés sur le disque où la ponctuation laisse quelques places lisses.

Elytres larges et courts, à peine élargis après l'épaule ; repli basilaire entier, anguleux et légèrement denticulé à l'épaule ; troncature apicale faiblement sinuée. Stries fines, assez nettement ponctuées ; intervalles légèrement bombés, couverts de points fins mais rapprochés (5 à 6 par largeur d'intervalle), nullement confluents ; entre ces points la microsculpture est faible mais distincte.

Dessous ponctué et pubescent ; apophyse prosternale retaillée et subarrondie ; ponctuation des proépisternes très faible ; métépisternes aussi larges que longs, densément ponctués ; segments abdominaux ponctués et pubescents, même au milieu. Tarses à peine pileux en dessus, 5e article pourvu d'une double rangée de spinules.

Source : MNHN, Paris

Congo Belge : Kafakumba (7 ex. coll. mea, dont l'holotype). Congo français : Haute Sangha, Fort Carnot (3 ex. Mus. Paris).

Se rapproche de *Chl. Collarti* All., mais en diffère par les caractères suivants : coloration différente (absence de tout reflet cuivreux, pronotum noir, teinté de vert-bleu seulement sur la gouttière), tête à peine ponctuée ; pronotum plus trapézoïdal et moins rétréci vers l'arrière, à ponctuation moins serrée même à la base, à gouttière marginale bien plus élargie en arrière, les dépressions basilaires plus profondes ; intervalles des élytres plus convexes, plus fortement mais moins densément ponctués ; métépisternes aussi larges que longs (plus larges que longs chez *Collarti*). Diffère des espèces noires du groupe (*systolocranioides* All., *amydrus* All., *sculptilis* Bates, *phenax* m.) par les pattes ferrugineuses et les antennes brunes.

Chlaenius plausibilis, n. sp.

Long. 15-16 mm. — Tête et pronotum d'un rouge cuivreux verdâtre ; écusson noir ; élytres bleus foncés, peu brillants, plus clairs à la base et sur les côtés ; dessous noir de poix irisé ; antennes d'un brun ferrugineux, le 1er article plus clair ; pattes testacées rougeâtres, rembrunies aux tarses et aux genoux.

Tête courte et large, ponctuée en arrière, en avant et sur les côtés ; yeux très volumineux et assez saillants. Bord antérieur du labre très faiblement sinué, les soies 2 et 5 prenant naissance dans un pore bien plus développé que les autres. Dernier article des palpes un peu plus dilaté à l'extrémité chez le ♂ que chez la ♀, mais non sécuriforme. Dent labiale courte et large, bicuspide. Antennes longues, dépassant la base du pronotum de plus de 4 articles, le 3e plus long que le suivant.

Pronotum rectangulaire, de très peu plus large que long, peu convexe ; bord antérieur droit, les angles antérieurs légèrement saillants ; côtés en courbe régulière mais très peu prononcée, surtout en arrière où ils deviennent presque droits ; angles postérieurs sub-droits, faiblement obtus, arrondis à l'extrême sommet ; base légèrement échancrée au milieu, droite sur les côtés, nettement plus large que le bord antérieur, les côtés étant plus rétrécis vers l'avant. Sillon longitudinal médian fin, n'atteignant ni la base ni le bord antérieur, tout le disque étant légèrement déprimé au milieu suivant ce sillon ; dépressions basilaires fortes et assez allongées, limitées au côté interne par une pente abrupte, tandis que les côtés sont presque plans vers les angles ; repli latéral étroit sur toute sa longueur ; gouttière marginale peu prononcée. Surface couverte de points fortement marqués mais peu serrés.

Elytres assez larges, peu convexes, de même largeur à la base que le bord postérieur du pronotum, ensuite régulièrement élargis jusqu'au tiers apical ; troncature apicale sinuée ; repli basilaire entier, fortement anguleux à l'épaule qui n'est presque pas marquée, la base du pronotum s'emboîtant sur celle de l'élytre. Stries très profondes, légèrement crénelées, atteignant

Source : MNHN, Paris

toutes le repli basilaire ; intervalles convexes, densément couverts d'une ponctuation assez grossière, donnant naissance à une pubescence courte et dressée, foncée.

Dessous ponctué et pubescent ; prosternum et métépisternes couverts de points plus gros mais plus espacés ; segments abdominaux plus finement pointillés ; apophyse prosternale aiguë et non rebordée. Métépisternes très courts, plus courts que le bord antérieur, non sillonnés extérieurement. Tout l'abdomen finement pubescent. Pattes longues, les tarses glabres en dessus, le 5e article pourvu en dessous d'une double rangée de spinules ; fémurs antérieurs du ♂ non dentés.

Tanganyika Territory : Kigonsera (3 ex., ex Standinger, Musée du Congo).

A première vue, cette espèce semble se rapprocher de *Chl. Collarti* All., mais, en plus de sa taille plus forte et de sa coloration autre, la tête est plus grossièrement ponctuée, le pronotum est plus allongé et moins large, nullement trapézoïdal, moins rétréci vers l'avant et la surface est bien plus grossièrement et plus éparsément ponctuée ; les élytres sont beaucoup plus allongés, arrondis seulement à partir du tiers postérieur où se trouve la largeur maximale, alors qu'en avant ils s'élargissent en ligne droite ; les stries sont plus profondes et les intervalles plus convexes, à ponctuation plus grossière et moins serrée ; enfin les métépisternes sont un peu moins larges.

Chlaenius obtusus (Dejean) subsp. **Tazieffi**, nov.

Long. 11,5 mm. — Diffère de la forme typique par la coloration bien plus terne du milieu des élytres et du pronotum, due à la microsculpture beaucoup plus forte ; sur ces derniers le contraste est moins marqué avec les intervalles externes ; tête à ponctuation plus dense, l'espace lisse sur le front plus petit ; côtés du pronotum plus nettement sinués en arrière, les angles postérieurs plus largement arrondis, la ponctuation plus dense et plus serrée, confluente par endroits, sans aucune plage lisse sur le disque ; intervalles des élytres plus plats, nullement bombés, très densément ponctués, les points les couvrant entièrement.

Congo Belge : Mitwaba (Manonu) (H. Tazieff, X.1947, 1 ♀, coll. mea). Je dédie cette race à mon ami H. Tazieff qui me l'a envoyée.

La forme typique habite l'Afrique occidentale et descend jusqu'à l'Oubangui-Chari : il se peut qu'elle existe dans le nord du Congo Belge, mais n'y a pas encore été rencontrée. *Mashunus* Péring. (= *pronus* Péring.), de la Rhodésie du Sud, est une race méridionale de la même espèce, mais se rattache plus à la forme typique qu'à *Tazieffi*.

Chlaenius startellus, n. sp.

Long. 7,5 mm. — Tout le corps couvert d'une pubescence jaunâtre, modérément longue et couchée. Vert métallique, plus clair et plus brillant sur la tête et le pronotum, plus foncé et plus terne sur les élytres ; ces derniers

Source : MNHN, Paris

ont une bordure jaune testacée s'étendant sur l'intervalle 9 et la gouttière latérale, bordure qui s'élargit fortement à l'apex. Dessous noir, faiblement irisé, l'abdomen légèrement rebordé de jaune ; pattes et antennes d'un jaune testacé.

Fait partie du groupe des *Chlaenius juvencus* Dej. et *tenellus* Klug, caractérisé par les tarses postérieurs densément et longuement pubescents, le 5e article pubescent en dessous et dépourvu de la double rangée de spinules, par la soie prothoracique postérieure insérée presque sur l'angle même et le dernier article des palpes très allongé et atténué à l'extrémité. Diffère de *cribricollis* Dej. et de *paenulatus* Er., par le pronotum qui est plus ou moins transversal, plus large que long, et par la bordure jaune latérale des élytres ne s'étendant que sur le dernier intervalle. Se rapproche de *tenellus* Klug, de l'Afrique Orientale, mais en diffère par les caractères suivants : pronotum tout aussi large en avant et tout aussi allongé, mais plus rétréci vers l'arrière, plus nettement sinué devant les angles postérieurs, l'angle latéral mieux marqué, et la ponctuation plus grosse et moins dense ; les élytres sont plus étroits et surtout plus convexes, assez acuminés à l'apex tandis qu'ils sont arrondis chez *tenellus* ; les intervalles sont beaucoup plus convexes, plus grossièrement et moins densément ponctués ; enfin, la bordure latérale jaune est plus étroite mais plus fortement élargie en arrière, cette dilatation plus dentelée au bord antérieur.

Congo Belge : Kasongo (1 ♀, coll. mea).

C'est probablement à cette espèce qu'il faut rattacher l'exemplaire cité par Burgeon de Kabalo, sous le nom de *cribricollis* Dej., forme connue du Sénégal, du Sierra Leone et de la Côte d'Ivoire.

Chlaenius varians (Chaudoir) et ses races.

Espèce largement répandue dans toute l'Afrique Orientale, depuis l'Erythrée et l'Abyssinie jusqu'en Afrique Portugaise, au Natal, en Rhodésie et au Congo Belge. Ayant pu étudier un grand nombre d'individus de diverses provenances, j'ai été amené à isoler un certain nombre de races géographiques qui paraissent constantes quand on a affaire à des séries, mais dont la délimitation est parfois difficile s'il s'agit d'exemplaires isolés, car dans chaque race joue encore une variabilité individuelle assez prononcée. La tache élytrale jaune dorsale, toujours située en arrière du milieu, est souvent réduite, rarement absente ; par contre, la tache suturo-apicale manque assez souvent. Les caractères qui séparent ces races pourront parfois paraître peu nettement délimités ; je reviendrai ultérieurement et d'une façon plus détaillée sur la variabilité de cette espèce, en appuyant ces descriptions de l'étude de l'organe copulateur.

Subsp. **varians**, s. str. 13-15,5 mm. — Abyssinie (Harrar).

Tête et pronotum d'un vert-olivâtre, parfois un peu cuivreux au milieu ; élytres noirs opaques, pourvus de taches sub-arrondies d'un jaune-citron. Antennes et pattes rousses. Elytres subparallèles, faiblement rétrécis vers

Source : MNHN, Paris

l'avant, peu élargis en arrière. Pronotum modérément transversal, les côtés très arrondis, la largeur maximale située au milieu.

Subsp. **erythraeensis**, nov. 12-14 mm. — Erythrée : Cheren (3 ex. Muséum Paris). — Tête et pronotum d'un vert plus ou moins pourpré au milieu ; élytres d'un noir plus profond bien que très mat, les taches transversales et non sub-arrondies, d'un jaune-citron, la suturale postérieure présente chez les trois individus. Elytres plus larges, fortement élargis en arrière. Pronotum plus large, très arrondi sur les côtés. Ponctuation du pronotum et des élytres semblable.

Subsp. **elgonicus**, nov. 12-14 mm. — Kenya Colony, Mt. Elgon : Campi Cherangani, Marakwet, 3.000 m. (14 ex., dont l'holotype), Suam Fishing Hut, versant est, 2.400 m. (4 ex.), Timboroa, Mau Escarpment, 3.000 m. (3 ex.), Soy, Uasin Gishu, 1.800 m. (1 ex.), Chip Cherangani, 3.500 m. (1 ex.), Marakwet, Elgeyo Escarpment, 2.500 m. (1 ex.), Kitale, Uasin Gishu, 2.100 m. (1 ex.). Tous au Muséum de Paris, rapportés par la Mission de l'Omo. — Pronotum vert à cuivreux pourpré ; élytres noirs de poix, les taches d'un jaune-blanc sale et sub-arrondies, la postérieure présente ou absente. Pattes et antennes rousses. Pronotum bien transversal, légèrement plus rétréci vers l'arrière, la largeur maximale faiblement déportée vers l'avant. Elytres plus courts, fortement rétrécis vers la base, élargis en arrière. Ponctuation du pronotum plus forte.

Subsp. **kenyacus**, nov. 13,5-15 mm. — Kenya Colony, Mt. Kenya : 5 to 7 miles into Kenya Forest, near Luchi Riv. (S. A. Neave, 9-10.II.1911, 11 ex. dont l'holotype, British Museum), S. E. slopes of Kenya, 6-7.000 ft. (S. A. Neave, 3-12.II.1911, 1 ex. British Museum). Tête et pronotum noirâtres, à fort reflet pourpré-cuivreux au milieu ; élytres d'un noir mat, sans aucun reflet ; tache dorsale située plus près du milieu que chez les autres races, petite, sub-arrondie, d'un jaune très clair ; tache suturale absente chez les 12 individus. Pronotum très large, arrondi sur les côtés mais assez fortement rétréci en arrière, la largeur maximale plus fortement déportée en avant. Elytres nettement élargis en arrière du milieu. Ponctuation du pronotum et des intervalles assez forte.

Subsp. **orinus**, nov. 13-14 mm. — Tanganyika Territory : Kilimandjaro, zone des cultures (Ch. Alluaud, I-IV.1904, 6 ex. Muséum Paris). — Tête et pronotum très sombres, avec de légers reflets cuivreux-pourprés ; élytres noirs mats ; antennes et pattes rousses ; tache élytrale d'un jaune-citron, sub-arrondie, très petite, la postérieure absente chez les six individus. Pronotum plus large que chez la forme typique, bien plus fortement rétréci en arrière, la largeur maximale fortement déportée en avant du milieu. Elytres légérement rétrécis vers la base et élargis en arrière. Ponctuation du pronotum grosse et très confluente.

Subsp. **meruensis**, m. (Arkiv för Zool., 1946, 38 A, nº 18, p. 15). 12-14 mm. — Tanganyika Territory : Mt. Meru (Mus. Stockholm et ma coll.).

Source : MNHN, Paris

— Pronotum et tête d'un vert brillant, avec des reflets cuivreux-pourprés ; élytres très noirs, légèrement bleutés ; pattes noires, à genoux et tarses bruns foncés, les articles 1 et 2 des antennes bruns noirs, 3 à 11 roussâtres. Pronotum large et très transversal, légèrement arrondi sur les côtés, pas plus rétrécis en arrière, la largeur maximale au milieu. Elytres peu élargis après le milieu, la tache dorsale sub-arrondie, assez petite, d'un jaune-citron ; la tache postérieure absente ou présente. Ponctuation du pronotum grossière et confluente.

Subsp. **Collartianus**, nov. 12-13 mm. — Congo Belge, Kibali-Ituri : Atshor, Magahi (A. Collart, 1.III.1929, 2 ex. in coll. Alluaud, Muséum Paris). — Tête et pronotum d'un vert foncé légèrement cuivreux, élytres très noirs, tache dorsale arrondie, assez grande, d'un jaune-citron, située plus près du milieu. Pattes noires, articles 1-3 des antennes tachés de noir, les autres roux. Pronotum assez étroit et peu transversal, petit, légérement plus rétréci vers l'arrière, mais la largeur maximale située au milieu. Elytres peu élargis en arrière. Ponctuation du pronotum très dense et très serrée, ruguleuse ; stries élytrales plus profondes.

C'est à cette race que doit se rapporter ma citation de *verecundus* de la même localité (Bull. Mus. roy. Hist. natur. Belg., XXIV, 1948, n° 5, p. 36).

Subsp. **verecundus** Péring. 12-13 mm. — Mozambique, Natal, Southern Rhodesia, Congo Belge (Katanga). — Tête et pronotum d'un vert brillant, ni cuivreux ni pourpré ; élytres noirs de poix, tache dorsale jaune sale et sub-arrondie, rarement absente, l'apicale souvent. Pronotum petit et peu transversal, bien plus fortement rétréci en arrière, la largeur maximale légérement déportée en avant. Elytres sub-parallèles. Ponctuation du pronotum très dense et très serrée, assez fine.

La variabilité de *Chlaenius varians* présente aussi un grand intérêt au point de vue biogéographique. L'espèce est très nettement une lignée australe, remontant vers l'Afrique Equatoriale et reléguée alors sur les montagnes, où la ségrégation a produit de nombreuses races géographiques. Cette répartition est donc semblable à celle des *Plocamotrechus*, *Hystrichopus*, etc... et confirme encore la validité taxonomique de ces sous-espéces.

Callistoides Kirki (Chaudoir) subsp. **eccoptomenoides**, nov.
(Kolbe *in litt.*).
Planche VI, fig. 3.

La forme typique est répandue en Zambésie et dans la Rhodésie du Sud ; les exemplaires du Tanganyika Territory en diffèrent par le pronotum noir comme les élytres avec une étroite bordure latérale ferrugineuse-rougeâtre, plus large en arrière (parfois, le noir devient brun-rouge très foncé), par la bordure latérale des élytres s'élargissant à peine vers l'apex où cependant la tache est toujours présente, par le pronotum bien plus large, très régulièrement arrondi en arrière comme en avant, les angles postérieurs bien plus ouverts et plus largement arrondis, les angles antérieurs fortement avancés,

Source : MNHN, Paris

les côtés nettement relevés en arrière et la surface plus densément et plus fortement ruguleuse. Elytres semblables.

Tanganyika Territory : Bagamoyo (1 ♂, holotype, coll. mea ex. Staudinger), Dar-es-Salaam (1 ♂ Mus. Paris, 1 ♀ Mus. Stockholm), Lindi (1 ♀ Muséum Paris), Usambara-Moïbe (1 ♀ Mus. Paris), Deutsch-Ost-Afrika (1 ♂ Mus. Stockholm).

Callistoides fulvicollis (Dejean) subsp. **pseudomimus**, nov.

Tandis que la forme typique est répandue depuis l'Ovampoland et le Katanga jusqu'en Afrique Orientale Portugaise et au Cap, cette race nouvelle habite l'Abyssinie, le Kenya et l'Uganda. La taille est plus grande (12-13 mm.). Tête plutôt bleue que verte. Pronotum plus transversal, plus fortement rugueux. Stries des élytres plus larges et plus profondes ; intervalles plus fortement granulés. La tache postérieure est sub-arrondie et assez grande, s'étendant sur les intervalles 3 à 7, sans être interrompue par les stries, contrairement à la forme typique.

Abyssinie : Bouriè, bords de la riv. Omo, 650 m. (Mission de l'Omo, 1 ♀, Muséum Paris). — Kenya Colony : Nairobi (van Someren, III. 1924, 1 ♀, holotype, Muséum Paris). — Uganda : Tero Forest, s.-e. Buddu, 3.800 ft. (S. A. Neave, 26-30.IX.1911, 1 ♀, British Museum).

Ainsi que j'ai pu m'en convaincre par l'examen du type de Péringuey, *mimus* Pér. n'est qu'une variante individuelle de la forme typique, ayant une petite tache préapicale seulement sur l'intervalle 1 ; sa taille est de 12 mm. et non de 13 comme l'indique l'auteur. Je tiens également à signaler que *gabonicus* m. (Bull. Soc. entom. France, 1947, p. 108), du Gabon, décrit comme race de *Chl. sassanus* All., doit être considéré comme sous-espèce de *fulvicollis*.

Callistoides luluanus, n. sp.

Long. 11-12 mm. — Dessus couvert d'une fine pubescence brune couchée. Tête et pronotum d'un rouge ferrugineux, ce dernier souvent un peu rembruni au milieu ; élytres noirs opaques, sans aucun reflet métallique ; dessous ferrugineux sur la tête et le prothorax, l'arrière-corps brun de poix fortement irisé, plus clair sur l'abdomen ; pattes ferrugineuses, les tarses rembrunis ; antennes brunâtres, les deux premiers articles ferrugineux, les deux suivants noirâtres.

Tête allongée et assez étroite, entièrement couverte d'une ponctuation très fine et très dense ; yeux peu saillants, tempes courtes. Labre droit au bord antérieur, légèrement déprimé au milieu. Dent labiale courte et large, bicuspide. Palpes longs et grêles, fusiformes, le dernier article non élargi au sommet tronqué. Antennes longues, grêles, atteignant presque la moitié de la longueur de l'élytre, le 3e article beaucoup plus long que le suivant, les articles médians non élargis.

Pronotum assez étroit, plan ; bord antérieur droit, les angles antérieurs

Source : MNHN, Paris

nullement avancés ; côtés arrondis en avant jusqu'à la largeur maximale qui se trouve un peu en avant du milieu, ensuite fortement rétrécis presque en ligne droite vers les angles postérieurs qui sont obtus et arrondis au sommet ; base droite, bien plus étroite que le bord antérieur. Sillon longitudinal median fin et court ; dépressions basilaires fortes et longues atteignant le premier tiers de la longueur ; repli latéral et gouttière marginale étroits, mais les côtés sont assez plans en arrière bien que non relevés. Surface très densément ponctuée ruguleuse, les points entremêlés.

Elytres allongés et étroits, convexes, sub-ovoïdes ; base assez étroite, côtés élargis jusqu'au début du tiers postérieur, arrondis à l'apex ; repli basilaire allant seulement de l'épaule à la 4e strie, angle huméral très arrondi, épaule bien marquée ; troncature apicale non sinuée. Stries fines, légèrement crénelées dans le fond ; intervalles plans, couverts d'une microsculpture bien développée les rendant mats et pourvus de 2 à 3 petits granules par largeur d'intervalle (un seul vers l'apex). Dessous entièrement pubescent et ponctué ; apophyse prosternale non rebordée et acuminée ; métépisternes plus longs que larges. Pattes longues et grêles, les tarses faiblement pileux en dessus, le 5e article pourvu en dessous d'une double rangée de fortes spinules.

Sud Congo Belge : Sandoa (holotype, coll. mea ex coll. Le Moult), Kapanga (F. G. Overlaet, IX.1932 et I.1933, 2 ex. Musée Congo). — N. W. Rhodesia : Lukanga (H. C. Dollman, IV.1915, 3 ex. British Museum).

Espèce très spéciale ne pouvant se confondre avec aucune autre.

Callistoides Hessei, n. sp.

Long. 8-8,5 mm. — Tête testacée avec une grande tache verte métallique, triangulaire, entre les yeux, la base du triangle adossée au pronotum ; celui-ci testacé-ferrugineux avec deux étroites bandes longitudinales noirâtres de chaque côté du sillon médian, s'amenuisant vers le bord antérieur qu'elles n'atteignent pas ; élytres noirs de poix assez ternes, avec une étroite bordure jaune allant de la suture à l'épaule, s'élargissant un peu sur le 8e intervalle au milieu, continuant après l'épaule le long de la base jusqu'à la 3e strie ; entre l'épaule et le milieu, plus près de ce dernier, se trouve une tache testacée sur les intervalles 5, 6, 7 et 8, plus longue sur les deux intervalles internes ; enfin un peu avant l'apex, à la suture se trouve encore une tache commune en forme de cœur, sur les intervalles 1, 2 et 3, continuée sur 1 jusqu'à sa rencontre avec la bordure apicale. Dessous testacé, le milieu de l'abdomen fortement rembruni. Pattes jaunes ; antennes noirâtres, les deux premiers articles testacés, le 3e rembruni.

Tête large et courte, couverte d'une ponctuation très dense, confluente ; yeux petits mais saillants ; tempes fortement rétrécies vers l'arrière. Antennes longues, le 3e article plus long que le suivant. Pronotum transversal, peu convexe ; bord antérieur droit, les angles antérieurs très légèrement saillants et arrondis au sommet ; côtés régulièrement arrondis sur toute leur longueur,

Source : MNHN, Paris

pas plus rétrécis en avant qu'en arrière, la largeur maximale située au milieu ; angles postérieurs droits, légèrement saillants en dehors, le sommet étant un peu aigu. Sculpture semblable à celle de la tête.

Elytres larges, sub-parallèles ; repli basilaire arrêté au niveau de la 4e strie ; épaule bien marquée, nullement effacée ni tombante. Stries fines et crénelées ; intervalles plans, à microsculpture forte et pourvus de légers granules sur toute leur largeur. Dessous et pattes comme chez *tripustulatus*.

N. Rhodesia : Peinba (Father Casset, 1918, 1 ex. South African Museum). S. Rhodesia : Salisbury (G. A. K. Marshall, holotype, S. A. M. ; 1 ex. British Museum ; J. O'Neil, 20.XI.1914, 1 ex. S. A. M.). Transvaal : Kaapmuiden (R. W. Tucker, 30.X.1918, 1 ex. S. A. M.).

Parmi les espèces du genre *Callistoides*, un groupe très homogène est constitué par les formes ayant les antennes longues et grêles, une taille inférieure à 9 mm. et une coloration analogue à celle décrite ci-dessus ; la détermination de ces espèces a très souvent donné lieu à confusion par suite d'un caractère important ordinairement négligé, notamment la forme des angles postérieurs du pronotum. Ces derniers sont largement arrondis et sub-obtus chez *venustulus* Dej., *villicollis* Boh., *lativillis* Chaud. et *fraternus* Pér., et droits, à sommet bien aigu chez *pulchellus* Boh. et *tripustulatus* Dej. C'est à cette dernière section qu'appartient ma nouvelle espèce, qui diffère des deux formes voisines par la taille toujours plus forte, les épaules bien marquées et non tombantes et la tache post-humérale très rétrécie sur les intervalles 7 et 8 ; en outre, diffère de *pulchellus* par la coloration fondamentale de la tête testacée. C'est à cette nouvelle espèce que se rapporte le second individu attribué par Péringuey à *fraternus*, ainsi que j'ai pu m'en convaincre par l'examen des matériaux qui m'ont été aimablement communiqués par M. A. J. Hesse, du South African Museum de Cape Town, à qui je suis heureux de la dédier.

Callistoides (?) clypeopatens, n. sp.

Long. 14-16,5 mm. — Dessus noir de poix très mat, sans aucun reflet métallique ; clypéus, labre et pièces buccales ferrugineux ; élytres pourvus d'une grande tache jaune située entre l'épaule et le milieu, plus près de ce dernier qui est atteint par le bord postérieur de la tache, s'étendant sur les intervalles 4 à 8 et formée de bandes accolées, celles situées sur les intervalles externes plus longues, celle sur 4 très courte ; chez l'un des deux individus étudiés il y a en outre une petite tache allongée pré-apicale sur les deux premiers intervalles. Dessous d'un brun de poix irisé ; pattes et antennes testacées.

Tête large et courte, entièrement couverte d'une ponctuation fine et serrée confluente par endroits ; yeux peu saillants, tempes assez rétrécies ; clypéus lisse, très profondément échancré-lobé, laissant apparaître dans l'échancrure la base membraneuse du labre ; celui-ci également assez profondément échancré. Mandibules longues et larges, la gauche normalement acérée et recourbée à l'extrémité, la droite sans aucune courbure et arrondie au sommet. Dent

Source : MNHN, Paris

labiale longue et aiguë, atteignant presque la hauteur des lobes latéraux. Palpes très allongés et grêles, légèrement pubescents, le dernier article nullement élargi, tronqué, pénultième des labiaux polychète. Antennes minces, très longues, atteignant la moitié de la longueur de l'élytre, dépassant la base du pronotum de cinq articles, le 3 très long, deux fois et demi aussi long que le suivant.

Pronotum transversal ; bord antérieur droit, les angles antérieurs fortement avancés en lobes saillants mais arrondis au sommet ; côtés faiblement arrondis jusqu'un peu avant le milieu où se trouve la largeur maximale, ensuite fortement rétrécis en ligne oblique, ni courbée ni sinuée, jusqu'aux angles postérieurs qui sont bien arrondis ; base plus étroite que le bord antérieur. Sillon longitudinal médian très peu marqué ; repli latéral étroit et coupant, sans aucun bourrelet ; gouttière marginale étroite en avant, fortement élargie en arrière où elle se confond avec un aplanissement des côtés et les dépressions basilaires ; côtés fortement relevés en arrière. Toute la surface rugueusement sculptée, à points entremêlés de rides et confluents.

Elytres allongés et convexes, très étroits à la base, légèrement élargis jusqu'un peu après le milieu où se trouve la largeur maximale, ensuite rétrécis jusqu'à l'apex qui est plutôt acuminé qu'arrondi ; repli basilaire arrondi à l'épaule et n'allant pas plus loin que la 5e strie ; troncature apicale non sinuée, chaque angle sutural arrondi séparément. Stries fines, fortement ponctuées ; intervalles plans, à microsculpture très développée et pourvus de petits granules saillants.

Dessous à ponctuation faible et pubescence assez réduite ; apophyse prosternale non rebordée et acuminée ; proépisternes faiblement ponctués ; métépisternes transverses, plus larges que longs, densément ponctués ; segments abdominaux à ponctuation plus forte sur les côtés, mais présente également au milieu. Pattes longues et grêles, les 3 premiers articles des tarses antérieurs du ♂ dilatés ; profémurs ♂ non dentés ; tarses légèrement pileux en dessus, le 5e article très court, pourvu d'une double rangée de spinules en dessous.

Cameroun : Yaoundé (1 ♂♀, coll. mea ex coll. Le Moult).

Ce n'est que provisoirement et avec doute que je classe cette espèce très remarquable parmi les *Callistoides*. La très forte échancrure clypéale lui donne l'aspect d'un *Eccoptomenus*, mais le ♂ a les tarses antérieurs largement dilatés ; le repli basilaire rudimentaire la rapproche des *Callistoides*, mais la forme très particulière de toutes les pièces buccales milite en faveur de la création d'un genre nouveau.

Pleroticus lucidulus (Boheman) subsp. **lapillinus**, nov.

Diffère de la forme typique, du Transvaal et du Natal, par la coloration bleue foncée du dessus avec des reflets verts dorés à la base des élytres. Palles métalliques comme chez *lucidulus*. 9 mm.

Southern Rhodesia : Salisbury (1 ♂, South African Museum).

Source : MNHN, Paris

Pleroticus lucidulus (Boheman) subsp. **rhodesianus** nov.

Tête bleue violacée, d'un vert-bleu brillant au milieu ; pronotum bleu violacé avec une ligne longitudinale d'un vert cuivreux le long du sillon médian ; élytres d'un bleu-vert très brillant, avec une bande longitudinale violette foncée sur les trois premiers intervalles, s'étendant jusque sur le 5e vers l'apex. Dessus bleu-vert cuivreux très brillant. Antennes noires, le premier article jaune taché de noir. Fémurs d'un ferrugineux-testacé, l'extrémité bleue métallique. 9-10 mm.

N. W. Rhodesia : Lukanga (H. C. Dollman, IV.1915, 24 ex., dont l'holotype), Kashitu (H. C. Dollman, 31.III.1915, et XII.1914, 2 ex.). Tous au British Museum.

Race très caractérisée par sa coloration et surtout par les fémurs ferrugineux testacés, alors que la forme typique, la subsp. *sumpluosus* All. et la subsp. *lapillinus* m. ont les fémurs entièrement métalliques.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche IV.

Fig. 1. — *Rhyzotrachelus exaralus*, n. sp., × 3,5.
Fig. 2. — *Rhyzotrachelus quadrimaculalus* subsp. *elgonicus*, nov., × 3.
Fig. 3. — *Chlaenius conformis* subsp. *paromius*, nov., × 3,5.

Planche V.

Fig. 1. — *Chlaenius Alluaudi*, n. sp., × 3,5.
Fig. 2. — *Chlaenius allernans* subsp. *erylhraeanus*, nov., × 3,5.
Fig. 3. — *Chlaenius pseudo-Raffrayi*, n. sp., × 3,5.
Fig. 4. — *Chlaenius pseudopalpalis*, n. sp., × 3,5.

Planche VI.

Fig. 1. — *Chlaenius signatus* subsp. *evulsus*, nov., × 3,5.
Fig. 2. — *Chlaenius quadrisignalus* subsp. *kibwezianus*, nov., × 3,5.
Fig. 3. — *Callisloides Kirki* subsp. *eccoplomenoides*, nov., × 3,5.
Fig. 4. — *Chlaenius Jeanneli*, n. sp., × 3,5.

Pierre André, Imp., 244 boulevard Raspail, Paris. — Dépôt légal : 2e trimestre 1949

Source : MNHN, Paris

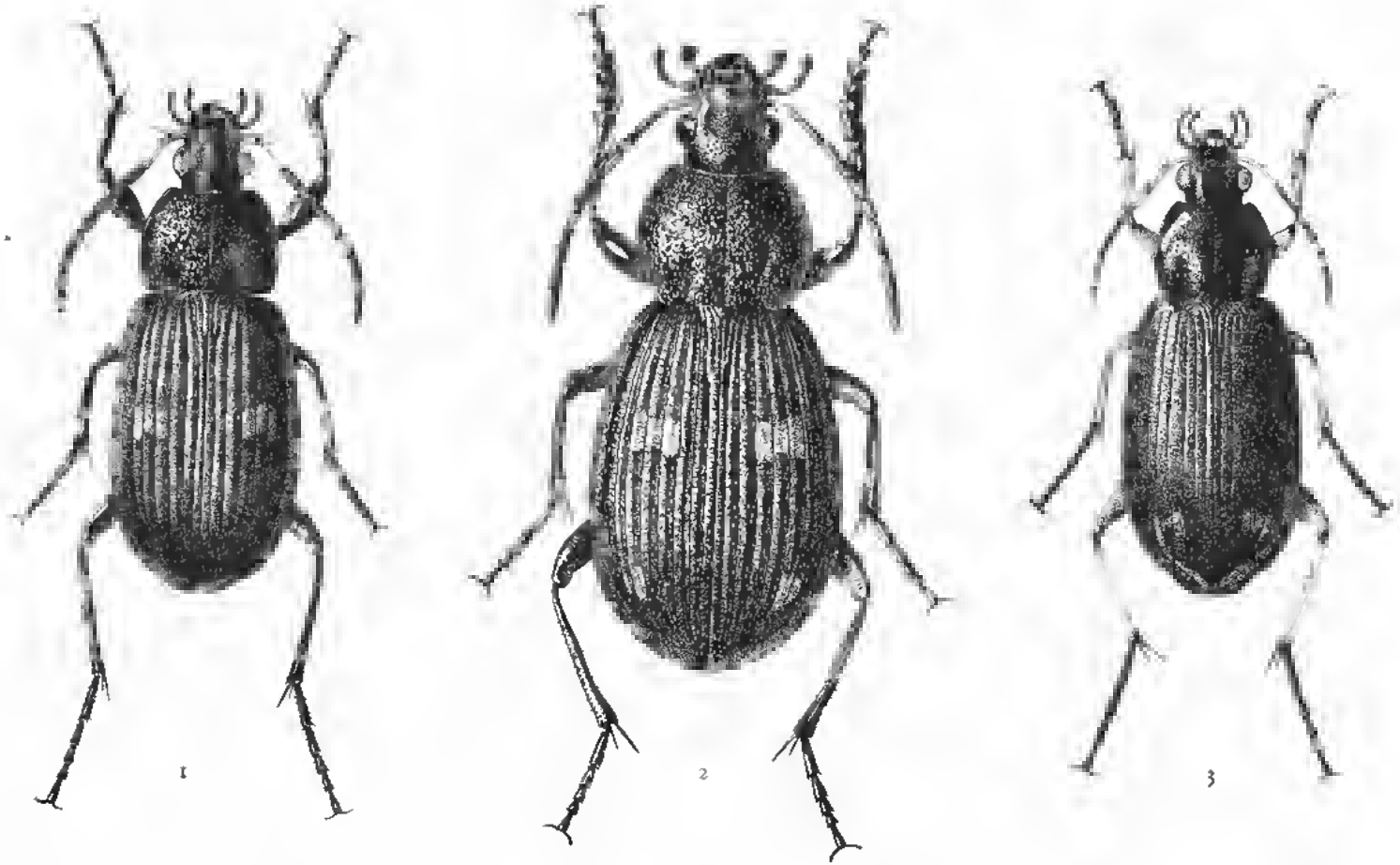

Chlaeniens d'Afrique

Source : MNHN, Paris

Source . MNHN, Paris

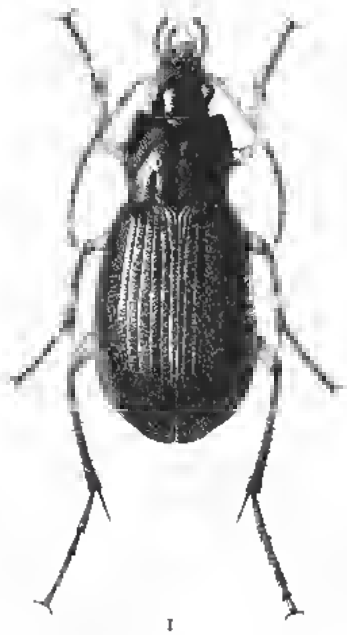

1

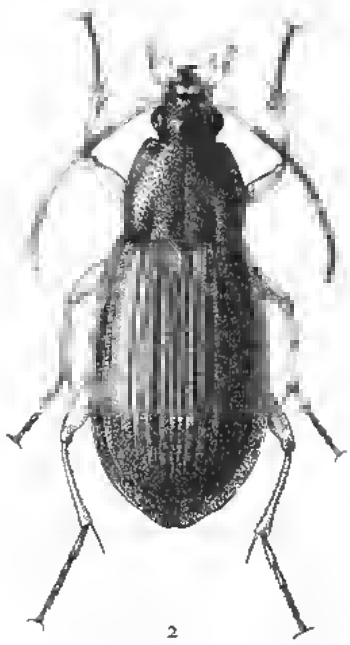

2

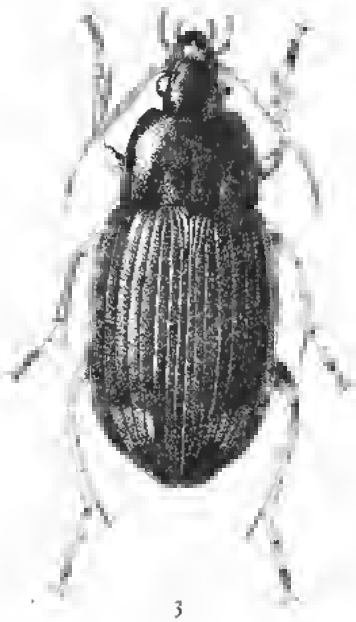

3

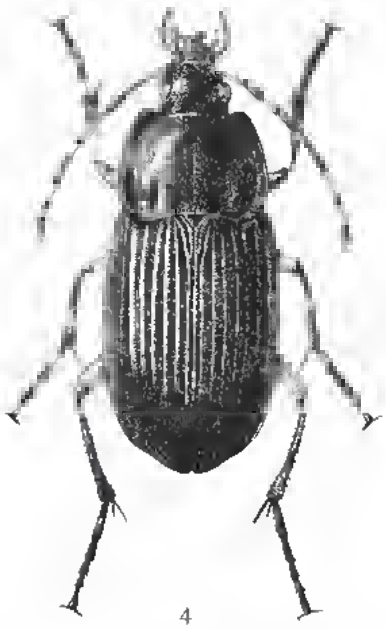

4

Chlaeniens d'Afrique

Source : MNHN, Paris

Source . MNHN, Paris

1

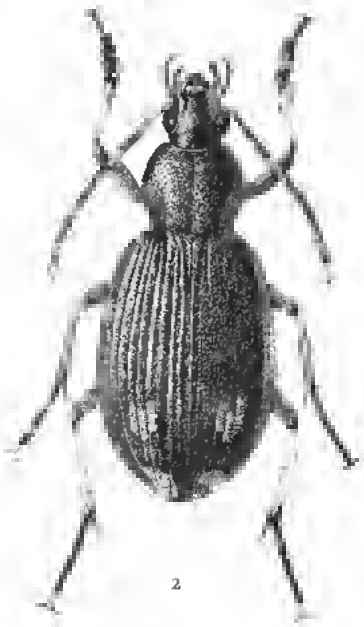

2

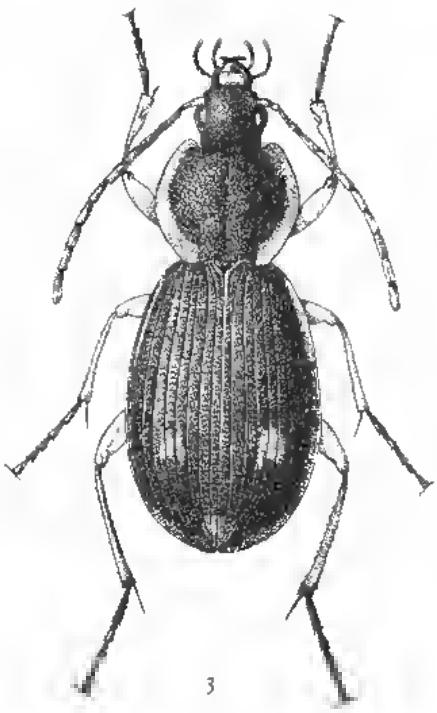

3

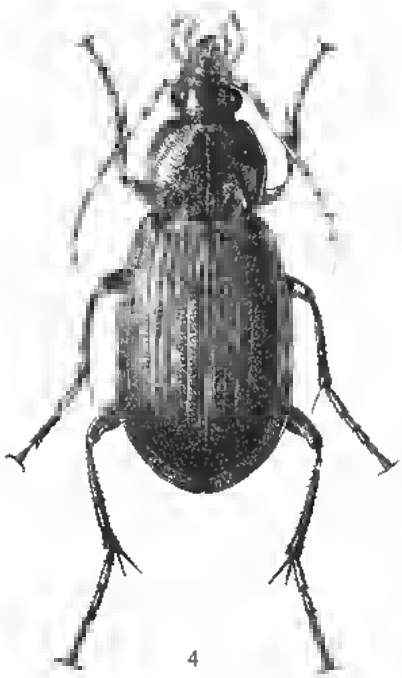

4

Chlaeniens d'Afrique

Source : MNHN, Paris

Source . MNHN, Paris

Source . MNHN, Paris

Source . MNHN, Paris

Source . MNHN, Paris

Les **Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle** paraissent sans périodicité fixe. Chaque volume est formé d'un nombre variable de fascicules, publiés isolément et ne contenant qu'un seul mémoire.

Les auteurs reçoivent 50 tirages à part de leurs travaux, brochés et sous couverture. Ils s'engagent à ne pas les mettre dans le commerce.

Le prix de l'abonnement, pour un volume, est de 400 *francs* et 600 *francs pour l'étranger.*

Le montant des abonnements et les demandes de fascicules doivent être adressées au *Muséum national d'Histoire naturelle, service des ventes,* 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris (5e).

Compte chèques postaux : Paris 124-03.

EDITIONS DU MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris

Archives du Muséum national d'Histoire naturelle (commencées en 1802 comme *Annales du Muséum national d'Histoire naturelle*) (Un vol. par an, France : 600 fr.; Étranger : 800 fr.).

Bulletin du Muséum national d'Histoire naturelle (commencé en 1895) (Un vol. par an. 500 fr.).

Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, nouvelle série (Sans périodicité fixe ; abonnement pour un volume : France, 400 fr.; Étranger, 600 fr.).

Publications du Muséum national d'Histoire naturelle (Sans périodicité fixe ; paraît depuis 1933).

Index Seminum in Hortis Musaei Parisiensis collectorum (Laboratoire de Culture ; paraît depuis 1822 ; échange).

Notulae Systematicae (Directeur : M. H. Humbert, laboratoire de Phanérogamie ; paraît depuis 1909 ; abonnement au volume, France : 150 fr. ; Étranger : 200 fr.).

Revue française d'Entomologie (Directeur : M. le Dr R. Jeannel, laboratoire d'Entomologie ; paraît depuis 1934 ; abonnement annuel : France, 500 fr. ; Étranger, 700 fr.).

Revue de Botanique appliquée et d'Agriculture coloniale (Directeur : M. A. Chevalier, laboratoire d'Agronomie coloniale ; paraît depuis 1921 ; abonnement pour la France : 400 fr. ; Étranger, 500 fr.).

Revue Algologique (Directeur : M. R. Lami, laboratoire de Cryptogamie ; paraît depuis 1924 ; abonnement : France, 200 fr. ; Étranger, 260 fr.).

Revue Bryologique et Lichénologique (Directeur : Mme Allorge, laboratoire de Cryptogamie ; paraît depuis 1874 ; abonnement : France, 200 fr. ; Étranger, 300 fr.).

Revue de Mycologie (anciennement *Annales de Cryptogamie exotique*) (Directeurs MM. R. Heim, J. Duché et Malençon, laboratoire de Cryptogamie ; paraît depuis 1928 ; abonnement : France, 225 fr. ; Étranger, 450 fr.).

Mammalia (Directeur : M. E. Bourdelle, laboratoire de Zoologie, Mammifères et Oiseaux ; paraît depuis 1936).

Bulletin du Laboratoire maritime du Muséum national d'Histoire naturelle à Dinard (Directeur : M. Ed. Fischer, laboratoire maritime de Dinard ; suite du même *Bulletin à Saint-Servan* ; paraît depuis 1928 ; prix variable par fascicule).

Bulletin du Musée de l'Homme (Directeur : M. P. Rivet, place du Trocadéro ; paraît depuis 1931), n'est envoyé qu'aux membres de l'Association des Amis du Musée de l'Homme.

Recueil des Travaux du Laboratoire de Physique végétale (Laboratoire de Physique végétale ; paraît depuis 1927 ; échange).

Travaux du Laboratoire d'Entomologie (Laboratoire d'Entomologie ; paraît depuis 1934 ; échange).

Source : MNHN, Paris